



REVUE STRATEGIQUE NATIONALE FAIM ZERO DU NIGER

RAPPORT DE
SYNTHESE



REDES

TABLE DES MATIERES

Liste des sigles et acronymes.....	2
Liste des illustrations	3
Liste des tableaux	4
Introduction	5
1. Contexte.....	5
2. revue des politiques publiques.....	6
2.1. Les documents d’orientation et de stratégie a long terme.....	6
2.1.1. Vision de développement à l’horizon 2035 – la SDDCI.....	7
2.1.2. Initiative 3N, une stratégie volontariste pour l’élimination de la faim et l’agriculture durable	8
2.1.3. Actions complémentaires de lutte contre la malnutrition	10
2.2. Enjeux et défis relatifs aux politiques publiques.....	11
3. Etat des lieux et analyse tendancielle selon les indicateurs de l’ODD2.....	13
3.1. état des lieux sur la réduction de la sous-alimentation	13
3.1.1. indicateurs de mesure de la sous-alimentation.....	13
3.1.2. prévalence de l’insécurité alimentaire	18
3.1.3. Enjeux et défis de la réduction de la sous-alimentation.....	19
3.2. Analyse de la prévalence de la malnutrition.....	22
3.2.1. Prévalence de la malnutrition.....	23
3.2.2. Enjeux et défis pour la lutte contre la malnutrition.....	24
3.3. Etat des lieux sur la disponibilité alimentaire et la productivité agricole	26
3.3.1. etat des lieux sur la disponibilité alimentaire	26
3.3.2. Productivité et revenus des producteurs	28
3.3.3. Développement Agricole durable	30
3.3.4. Enjeux et défis de la productivité et de la durabilité en agriculture.....	30
3.4. Etat des lieux sur les conditions favorisant l’atteinte des objectifs (2a, b et c)	39
3.4.1. Efforts financiers en faveur de l’agriculture et de la recherche (2a)	39
3.4.2. Fonctionnement des marchés	41
3.4.3. coopération pour la réalisation de faim zero et du développement agricole durable	42
4. Autres déterminants pour l’atteinte de l’ODD2 (liens avec autres ODD)	45
4.1. Déterminants sociaux.....	46
4.2. Déterminants économiques.....	49
4.3. Déterminants liés à l’Environnement.....	51
5. Conclusions et recommandations	53
5.1. Eléments de synthèse	53

5.2. Recommandations générales.....	54
Documentation consultée.....	59

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CAIMA	Centrale d'Approvisionnement en intrants et matériels agricoles
CDEAO	Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMPS	Comité de pilotage multisectoriel du Programme Stratégique
CSIN-GDT	Cadre stratégique d'investissement national pour la gestion durable des terres
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires
ECVMA	Enquête sur les conditions de vie des ménages et l'Agriculture
EDSN	Enquête Démographique et de Santé Niger
EVIAM	Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et la malnutrition
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HC3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3n
I3n	Initiative « les nigériens nourrissent les nigériens »
IAM	Insécurité alimentaire modérée
IAS	Insécurité alimentaire sévère
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
INS	Institut National de la Statistique
IOA	Indice d'orientation Agricole
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MCC	Millenium Challenge Corporation
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MP	Ministère du Plan
ODD	Objectif de développement durable
OH	Organisation humanitaire
OIM	Organisation Internationale de la Migration
OMD	Objectif du Millenium pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
PAGRA	Plan d'Action de Gestion des Risques Agricoles
PAG	Politique Agricole
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNPS	Politique Nationale de Protection sociale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PASEC	Programme d'Appui à l'Agriculture sensible au risque climatique
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PNEDD	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
PNEDD	Politique Nationale de l'Environnement pour un Développement Durable
PNS	Politique Nationale de Santé
PNPS	Politique Nationale de Protection sociale
PNSN	Plan Nationale de Sécurité Nutritionnelle
PS	Programme stratégique
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGAC	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
SANDAD	Stratégie de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et de Développement agricole Durable.
SCA	Score de Consommation alimentaire
SDA	Score de Diversité Alimentaire
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de croissance inclusive
SDDEL	Stratégie de Développement Durable de l'Elevage
SINUS-Niger	Stratégie Intégrée des Nations- Unies pour le Sahel
SNRA	Système National de Recherche Agronomique
SN-PFLN	La stratégie nationale de promotion et de valorisation des produits forestiers Non ligneux
SP/DNPGCA	Secrétariat Permanent du DNPGCA
UBT	Unité de Bétail Tropical

UEMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	United Nations Children Fund
UNSCN	United Nations System/Standing Committee on Nutrition

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - ration calorique selon le genre et la taille du ménage	14
Figure 2 - consommation énergétique et insécurité alimentaire selon les régions	14
Figure 3 - consommation énergétique selon la classe de richesse	15
Figure 4 - Pourcentage des ménages selon le régime alimentaire et selon les régions	15
Figure 5 - score de consommation alimentaire selon la classe d'insécurité.....	16
Figure 6 - composante du SCA selon la classe d'insécurité alimentaire	16
Figure 7 - Répartition des ménages selon la classe de diversité alimentaire et selon les régions	17
Figure 8 - Proportion des enfants de 6 à 23 mois selon la classe de diversité alimentaire	17
Figure 9 - prévalence de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage	18
Figure 10 – Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les régions du Niger	18
Figure 11 - Tendance évolutive du nombre de personnes en insécurité alimentaire	20
Figure 12 - prévalence de l'insécurité alimentaire selon le SCA et le SDA	22
Figure 13 - Prévalence de l'anémie selon le lieu de résidence	24
Figure 14 - Tendance évolutive de la prévalence de la malnutrition selon le retard de croissance.....	24
Figure 15 - Tendance évolutive de la prévalence de la malnutrition selon l'insuffisance pondérale	25
Figure 16 - Coût d'interventions pour une réduction de la malnutrition	25
Figure 17 - disponibilité en sous-produits animaux.....	28
Figure 18 - Tendance évolutive des superficies céréalières selon la demande alimentaire.....	31
Figure 19 - tendance évolutive des rendements céréaliers.....	32
Figure 20 - Evolution du bilan alimentaire - volet sous-produits animaux	37
Figure 21 - Evolution de l'Indice d'orientation Agricole	40
Figure 22 - Evolution des dépenses de recherche en % du PIB	40
Figure 23 - Evolution des dépenses de recherche en % du PIB	41
Figure 24 - répartition des projets selon les Ministères	43
Figure 25 - Nombre de projets selon les programmes d'investissements de l'Initiative 3N	44
Figure 26 -revenu mensuel des ménages selon la classe d'insécurité alimentaire	46
Figure 27 - Tendance évolutive des inégalités selon l'Indice Gini	46
Figure 28 - prévalence de l'insécurité alimentaire selon le niveau d'éducation	48
Figure 29 - Prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'activité du chef de ménage.....	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Evolution de la disponibilité en céréales au Niger	27
Tableau 2 - Evolution de la disponibilité des autres produits végétaux au Niger.....	27
Tableau 3 - Evolution de l'effectif du cheptel du Niger	28
Tableau 4 - Evolution du rendement des principales cultures du Niger	29

INTRODUCTION

A l'instar de plusieurs autres pays membres des Nations Unies, le Niger, avec l'appui du PAM, s'est également lancé dans la revue de sa stratégie nationale « Faim Zéro » pour l'atteinte de l'ODD2 : « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ».

La revue a été placée sous l'égide du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage qui est appuyé par un Comité Interministériel de Pilotage et un Comité Technique.

L'ensemble du processus a été appuyé par Monsieur Danda Mahamadou (un ancien Premier Ministre) jouant le rôle de Facilitateur et a bénéficié de l'appui technique et financier du PAM et autres Agences du Système des Nations Unies (FAO, UNICEF). La revue a également vu la participation d'un grand nombre d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, des ONG nationales et internationales, des partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale.

L'examen stratégique apporte un éclairage sur les efforts du Gouvernement ainsi que sur certains défis et enjeux à affronter pour atteindre les résultats escomptés en matière de : i) accès de tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante, ii) l'élimination de toutes les formes de malnutrition, iii) le doublement de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs, iv) le renforcement de la durabilité des systèmes de production alimentaire et l'application de pratiques agricoles résilientes, et v) les conditions de mise en œuvre avec un focus spécifique sur a) le financement des investissements et la recherche agronomique ; b) la correction des restrictions et distorsions de marché et : c) le bon fonctionnement des marchés agricoles et alimentaires.

1. CONTEXTE

Indépendante depuis le 3 Août 1960, la République du Niger est un vaste pays de 1 267 000 km² situé en plein cœur du Sahel et partageant ses frontières avec la Lybie et l'Algérie au Nord, le Bénin et le Nigeria au Sud, le Tchad à l'Est, le Mali et le Burkina Faso à l'ouest. C'est un pays enclavé distant de 700 km du Golfe de Guinée, 1 900 km de la côte Atlantique et 1 200 km de la Méditerranée.

Le pays est subdivisé en quatre zones bioclimatiques en fonction du volume d'eau de pluie reçu annuellement : (i) une saharienne couvrant 77% du territoire, (ii) une zone soudanienne représentant 1% du territoire, (iii) une zone sahélo-soudanienne et sahélienne représentant 10% et la (iv) la zone sahélo-saharienne représentant 12% du territoire.

Malgré son aridité, le Niger est un pays vivant sur son agriculture et son élevage. Avec 42,9% du PIB en 2016, le secteur primaire reste le moteur de l'économie ; il est le second pourvoyeur de recettes d'exportation après les produits miniers. Les produits d'exportation sont le Niébé, le sésame, l'oignon, le poivron, la gomme arabique, le bétail sur pied et les produits de la pêche.

Le Niger dispose du potentiel nécessaire pour s'assurer un certain niveau élevé et stable de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Mais, les sécheresses répétitives, la dégradation de terres, la pauvreté des ménages, la faible productivité, des investissements insuffisants dans le développement agricole, la santé et la protection sociale sont autant de facteurs expliquant la forte occurrence et récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles.

Chaque année, 1 nigérien sur 5 voire sur 4, doit bénéficier d'une assistance humanitaire pour passer le cap difficile de soudure entre la fin de leurs réserves alimentaires et le début des premières récoltes.

De ce fait, il est compréhensible que « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* » soient des objectifs explicites ou implicites de son développement économique et social.

Les prochains chapitres permettront de s'en convaincre. Ils traitent des orientations définies dans les politiques publiques, de la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'état de mise en œuvre de l'ODD2 et des perspectives pour tendre vers la faim-zéro et le développement agricole durable.

2. REVUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans ce chapitre, sont analysés les documents d'orientation et de stratégie à long terme et leur plan d'action et les enjeux et défis liés aux politiques publiques ciblant ou influant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable au Niger.

2.1. LES DOCUMENTS D'ORIENTATION ET DE STRATEGIE A LONG TERME

Au cours de ces dernières années, le Niger s'est défini des orientations en matière de développement économique et social, de lutte contre la faim et la malnutrition, de protection sociale et de lutte contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Ces documents servent généralement de cadre de référence pour toute intervention globale ou sectorielle. Il s'agit de la Stratégie de Développement et de Croissance Inclusive (SDDCI), de la Stratégie de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et de développement agricole durable

(SANDAD ou Initiative 3n) et d'autres documents de politique en matière de protection sociale, d'Environnement et de développement durable.

2.1.1. VISION DE DEVELOPPEMENT A L'HORIZON 2035 – LA SDDCI

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE CROISSANCE INCLUSIVE

A travers la SDDCI, le Niger ambitionne d'être à l'horizon 2035 « *un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire* ».

La SDDCI n'a pas fait de l'élimination de la faim et de l'agriculture durable, un résultat et un axe stratégiques explicites. L'atteinte des cibles de l'ODD2 est implicitement prévue à travers la modernisation du monde rural dont les effets attendus sont un taux de croissance agricole de 6% /an, la réduction de la pauvreté rurale de 62% à 35% et la stabilisation du nombre absolu de pauvres ruraux à son niveau de 2015 (entre 9 et 10 millions) en 2035 ». La lutte contre la malnutrition est perçue comme une des voies pour *rehausser le capital humain et réussir la transition démographique* ; la *prévalence de l'insécurité alimentaire* est retenue comme un des indicateurs devant traduire la transformation radicale du secteur rural.

Pour tenir compte des orientations affichées dans l'Agenda 2030, il y aura lieu d'ajuster les objectifs-cibles de la SDDCI, en les rendant plus ambitieux et plus approchant des ODD en général et de l'ODD2 en particulier. Le nombre absolu de pauvres à l'horizon 2035 devrait être revue à la baisse, l'accroissement du revenu agricole à la hausse et les objectifs-cibles en matière d'insécurité alimentaire, de lutte contre la malnutrition et de développement agricole durable mieux précisés. La traduction de la SDDCI en plans quinquennaux de développement est une opportunité pour ces ajustements.

La mise en œuvre de la SDDCI Niger 2035 repose sur les Plans nationaux de développement, les documents stratégiques sectoriels, régionaux et locaux.

MISE EN ŒUVRE DE LA SDDCI

La mise en œuvre se fait à travers les Plans de Développement Economique et Social (PDES) ; celui de la période 2017-2021 en est le premier. Son ambition est de contribuer à « *la dignité pour tous d'ici 2030 par l'élimination de la pauvreté, la transformation de nos vies et la protection de la planète* ». Il vise à bâtir *un pays pacifique, bien gouverné avec une économie émergente et durable, et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits du progrès* ».

Tout comme pour la SDDCI, le PDES 2017-2021 n'a pas retenu la lutte contre la faim et la malnutrition comme résultats stratégiques ; elle est prise en compte à travers les actions de l'Axe 2 « développement Social et Transition démographique », l'Axe 3 : accélération de la

croissance économique dans laquelle s'insèrent les actions de l'Initiative 3N et l'Axe 5 «gestion durable de l'Environnement» qui prend en compte le renforcement des mesures d'adaptation aux effets négatifs du changement climatique afin d'assurer à long terme la sécurité alimentaire des nigériens et d'améliorer leur cadre de vie. Certains indicateurs des objectifs-cibles de l'ODD2 ont été bien mis en exergue (2.1 et 2.2).

A mi-parcours, des ajustements devraient être apportés au PDES 2017-2021 afin de mieux intégrer les cibles et indicateurs de l'ODD2.

2.1.2. INITIATIVE 3N, UNE STRATEGIE VOLONTARISTE POUR L'ELIMINATION DE LA FAIM ET L'AGRICULTURE DURABLE

STRATEGIE DE L'INITIATIVE 3N

La mise en œuvre de la SDDCI se fait également à travers les politiques sectorielles dont la Stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable (SANDAD) ou Initiative 3N « *les Nigériens Nourrissent les Nigériens* ».

L'Initiative 3N se veut être implicitement la stratégie Faim Zéro du Niger. Il s'inscrit dans le même horizon temporel que la SDDCI, 2035 et représente le cadre fédérateur pour toutes les initiatives en faveur de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la malnutrition et du développement agricole durable.

Il y est prévu des mesures et investissements visant à contribuer à i) la promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée aussi bien au niveau des ménages que des établissements scolaires ; ii) La réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers le passage à une échelle d'application plus grande de bonnes pratiques familiales essentielles ; iii) La prise en charge efficace de la malnutrition aiguë dans les situations de crises ; iv) le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaîne de froid, hygiène, etc.) et du Système national de surveillance nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelles, SAP, les enquêtes de nutrition).

La SANDAD a été également complétée par une diversité de documents de stratégies sous sectorielles ou thématiques. Il peut être noté entre autres :

- ✓ La Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle en voie d'adoption
- ✓ La Stratégie Nationale d'Achats Locaux d'Aliments auprès des Petits Producteurs (SNALAPP), élaborée en septembre 2016
- ✓ La Politique Agricole (PAG) adopté en juin 2016
- ✓ la Stratégie de Développement Durable de l'Elevage (SDDEL) pour la période 2012-2035

- ✓ Le Cadre Stratégique d'Investissements National pour la Gestion durable des Terres (CSIN-GDT) et son plan d'investissement pour la période 2015-2029 (adopté en 2014).
- ✓ La stratégie nationale de promotion et de valorisation des produits forestiers Non ligneux (SN-PFNL)
- ✓ La stratégie de développement de l'agroforesterie

Tous ces documents de politique ou de stratégie visant les différentes dimensions de la sécurité alimentaire répondent, sans doute, à des besoins de combler des lacunes ou de préciser les orientations prises. Toutefois, la redondance et la duplication des actions à mener, l'imprécision ou l'irréalisme des objectifs-cibles sont une interpellation quant à la capacité du pays à se définir des politiques publiques cohérentes et/ou à trouver un système accepté et reconnu de gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Autrement dit, le pays devrait lever les équivoques d'une superposition de systèmes de gouvernance sur des thématiques (ex : insécurité alimentaire, nutrition, environnement et développement durable) et les systèmes de gouvernance sous-sectorielle (agriculture, élevage, hydraulique, commerce, industrie).

L'Environnement est le secteur caractéristique du foisonnement des politiques publiques et de la duplication du système de gouvernance et du cadre institutionnel. Le principal risque est une dilution des responsabilités et une multiplication des pôles de décision entre des administrations de mission et des ministères. des clarifications devraient être apportées afin que les conflits de compétence ne neutralisent les initiatives.

MISE EN ŒUVRE DE LA SANDAD

La SANDAD est mise en œuvre à travers des plans d'actions dont le premier a couvert la période 2012-2015. L'actuel plan d'action 2016-2020 de l'Initiative 3N est intégré dans le PDES 2017-2021, en particulier au niveau de l'Axe 1 « Transformation du Monde Rural ». Son objectif principal est « faim zéro au Niger » en 2020.

Pour cela, il est prévu d'accentuer les investissements et autres mesures dans cinq (5) domaines d'intervention : i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; ii) la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les chaînes de valeur ; iii) la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement ; iv) la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et v) la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Bien que s'inscrivant dans la perspective Faim Zéro, la SANDAD et son plan d'actions n'ont pas totalement tenu compte des cibles et indicateurs de l'Agenda 2030. Les résultats attendus en termes d'amélioration de la productivité et des revenus des producteurs, la résilience des systèmes de production ou la création d'un environnement économique favorable à

l'élimination de la faim et le développement agricole durable ne sont pas toujours clairement précisés.

A mi-parcours, des ajustements devraient être apportés au plan d'action de l'I3N afin de mieux intégrer les cibles et indicateurs de l'ODD2. De plus, dans la détermination des actions à mener, des investissements à réaliser et des résultats à atteindre, un certain réalisme devrait prévaloir. Réaliser la Faim Zéro, au regard de la situation alimentaire et nutritionnelle actuelle, des enjeux environnementaux colossaux et de la capacité d'investissements de l'Etat et ses partenaires, paraît une ambition hors d'atteinte, même en 2030, à plus forte raison en 2020.

2.1.3. ACTIONS COMPLEMENTAIRES DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

- ✓ En matière d'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens, la SANDAD a été complétée par le document de **Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle** en cours de validation. La PNSN met en exergue « le renforcement de la nutrition des ménages vulnérables (enfants de moins de 2 ans, femmes enceintes et allaitantes, adolescents, ménages pauvres en situation récurrente d'insécurité alimentaire). La PNSN prévoit: a) des interventions « sensibles à la nutrition » devant contribuer à la prévention des différentes formes de malnutrition ; b) des actions « spécifiques à la nutrition » (en particulier dans le domaine de la santé et de l'accès à l'eau potable), qui comprennent aussi bien des actions de prévention que de prise en charge médicale des cas de malnutrition aigüe.
- ✓ La lutte contre la malnutrition est également un volet du Plan de Développement de la Santé (PDS) pour la période 2017-2021. L'objectif est d'arriver à une réduction de 30% de la prévalence selon l'insuffisance pondérale et de 40% le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance en 2025. *A mi-parcours, des ajustements devraient être apportés au PDS pour l'inscrire dans l'horizon temporel 2030 et mieux intégrer les cibles et indicateurs de l'ODD2.*
- ✓ La Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) adoptée en août 2011 traite de « l'atténuation de la vulnérabilité des groupes défavorisés et aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs de la vie ». La lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en constitue le premier axe. Cinq domaines d'actions sont retenus : a) le renforcement du dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires ; b) la poursuite et l'intensification de la lutte contre la pauvreté et la faim en focalisant les actions sur l'accentuation de l'approche genre et en accordant une attention particulière aux populations les plus vulnérables ; c) la mise en place de filets sociaux de sécurité (transferts accompagnés des actions de prévention /de promotion et transformation avec les subventions appropriées des prix pour les intrants/matériels /équipements; facilitation de l'accès aux crédits) ; d) la promotion du changement de comportement dans le domaine de la nutrition (pratiques familiales essentielles).

- ✓ La lutte contre la malnutrition est également un objectif constant dans la majorité des initiatives de développement agricole, de renforcement de la résilience des ménages face aux crises alimentaires et catastrophes naturelles et bien entendu dans diverses opérations de renforcement du capital humain et de protection sociale.

Malheureusement, il s'agit d'actions souvent diffuses, atomisées dans des programmes à but multiple à court terme alors que les changements réels ne sont visibles et mesurables qu'en post-programme ou projet. Sans une évaluation de l'efficacité et de l'efficience des investissements, il ne sera pas toujours aisé de convaincre les « Investisseurs » (l'Etat, les ONG et Institutions Humanitaires et les PTF) de la nécessité de poursuivre voire renforcer pendant les 15 prochaines années, aussi bien les actions spécifiques à la nutrition que celles dites sensibles.

A cet effet, il y a lieu de trouver des systèmes d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des politiques, projets et programmes d'élimination de la malnutrition.

2.2. ENJEUX ET DEFIS RELATIFS AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Le Niger a élaboré une multitude de documents de politiques publiques qui adressent parfaitement la problématique de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable. Ces documents définissent des paquets d'actions à mener avec des cibles et indicateurs plus ou moins bien identifiés. Certains de ces documents sont antérieurs à l'Agenda 2030 et de ce fait n'ont pas suffisamment intégré les ambitions affichées dans l'ODD2. Le foisonnement des documents de politiques publiques avec leur système de gouvernance et leur cadre institutionnels n'est pas de nature à clarifier la démarche du pays pour Faim Zéro. Enfin, dans la plus part des cas, les politiques sont énoncées mais leur mise en œuvre et le suivi de la mise en œuvre ne suivent pas toujours.

Aussi, faut-il considérer la nécessité d'arriver à une meilleure rationalisation et mise en œuvre des politiques publiques :

- *En perspective d'un alignement des politiques publiques nationales sur l'Agenda 2030, il y a peut-être un intérêt de rationaliser les documents de politiques publiques ou de les hiérarchiser tout au moins d'une part et d'actualiser celles retenues comme pertinentes et suffisantes.*
- *La mise en œuvre et le suivi de l'ODD2 devront être facilités s'il existe un cadre institutionnel responsabilisé. A ce niveau, le Cadre institutionnel défini pour la Stratégie de l'Initiative 3N paraît pertinent. Il dispose d'un système de Gouvernance de haut niveau impliquant le Président de la République et son Gouvernement. Son leadership de coordination et d'animation est malgré tout*

accepté par tous les départements ministériels, les dispositifs sectoriels (tel que le DNP-GCA), les ONG, les organisations paysannes et les partenaires financiers. Son rôle d'interface entre divers groupes d'acteurs et les Agences des Nations Unies responsabilisées au niveau global pour le suivi des ODD est également reconnu. Toutefois, le cadre institutionnel de l'Initiative 3N devrait être revisité, rendu inclusif et étoffé en compétences et expertises diverses pour une prise en charge réelle et efficace de la mise en œuvre et du suivi de l'ODD2. Des structures responsables de mise en œuvre et de collectes de données et informations sur les indicateurs doivent être clairement identifiés et responsabilisés. Des rencontres périodiques d'échange et de concertation sur l'ODD2 et ses cibles doivent être prévues.



3. ETAT DES LIEUX ET ANALYSE TENDANCIELLE SELON LES INDICATEURS DE L'ODD2

L'ODD2 comprend 5 cibles principales et 3 cibles connexes de mise en œuvre. L'atteinte de chaque cible est déterminée par un ou deux indicateurs mondiaux qui permettent de suivre les progrès réalisés.

3.1. ETAT DES LIEUX SUR LA REDUCTION DE LA SOUS-ALIMENTATION

La réduction de la sous-alimentation est l'objectif-cible 2.1 de l'ODD2. Cette cible est conçue pour refléter l'accessibilité des individus ou des ménages à une nourriture saine, suffisante et de qualité nutritionnelle acceptable. Deux indicateurs sont prévus : a) la prévalence de la sous-alimentation et b) la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon le genre, le milieu de résidence et le statut social.

3.1.1. INDICATEURS DE MESURE DE LA SOUS-ALIMENTATION

Le Niger a retenu une évaluation de l'insécurité alimentaire selon l'apport en calories calculé par la FAO, le score de consommation alimentaire et le score de diversité alimentaire établi par le PAM.

Ces paramètres déterminent le niveau et le type de consommation alimentaire des ménages au moment de leur mesure. Ils partent du constat que le niveau de consommation des aliments reflète largement le degré de vulnérabilité du ménage à l'insécurité alimentaire ; ce qui permet d'évaluer la proportion de ménages en sécurité ou en insécurité alimentaire.

Les données sur ces paramètres sont collectées par l'INS auprès des ménages lors d'enquêtes structurées annuelles (EVIAM) ou quadriennales (ECVMA). L'EVIAM est spécifique au monde rural et l'ECVMA prend en compte les citadins.

3.1.1.1. SOUS-ALIMENTATION SELON LA COUVERTURE DES BESOINS ENERGETIQUES

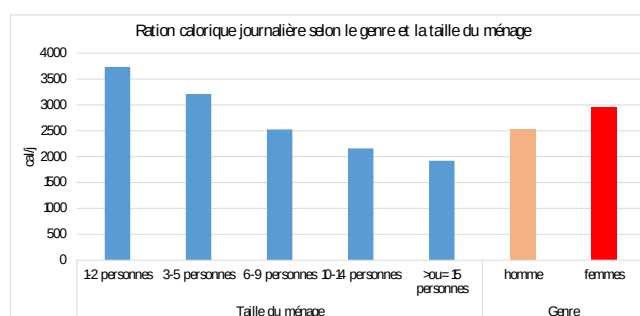
Pour cet indicateur, il est considéré qu'une personne est en insécurité alimentaire si elle n'arrive pas à couvrir son niveau requis de consommation calorique par jour.

La FAO estime qu'un individu adulte normal a des besoins moyens de 2100 kcal par jour pour être en bonne santé ; mais au Niger, il est admis qu'un individu consommant moins de 2200 kcal/j est en insécurité alimentaire et si cette consommation baisse en deçà de 1800 kcal/j, l'insécurité alimentaire devient sévère¹. Le régime alimentaire basé sur l'apport calorique varie selon le genre, l'âge, l'activité et le milieu de résidence.

RATION ALIMENTAIRE SELON LE GENRE ET LA TAILLE DU MENAGE

Plus la taille du ménage est grande, moins les besoins énergétiques sont couverts. Les ménages de plus de 15 personnes consomment moins 2000 kcal/j alors que les ménages de 1 à 5 personnes, disposent de plus de 3000 kcal/j (**Figure 1**).

Figure 1 - ration calorique selon le genre et la taille du ménage



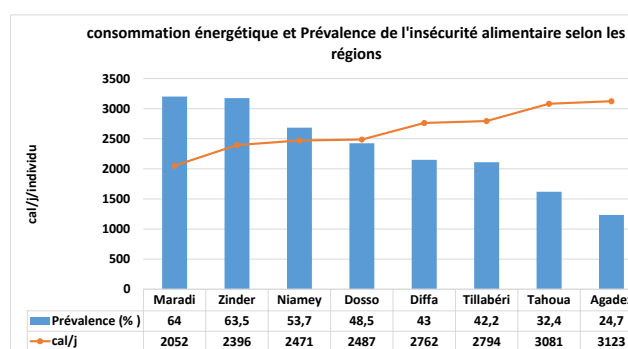
Source : INS

RATION ALIMENTAIRE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Des différences selon le milieu de résidence sont également notées: 46,7% des citadins et 50,6% des ruraux ne couvrent pas leurs besoins caloriques. L'insécurité alimentaire touche 2 personnes sur 3 dans les régions de Maradi et Zinder (**Figure 2**).

Les habitants de ces régions consomment moins de 2400 kcal/jour/personne alors que celles d'Agadez et Tahoua disposent de plus de 3000 kcal/jour/personne et la prévalence de l'insécurité alimentaire calculée sur la base de la couverture énergétique est de respectivement 24,7% et 32,4%.

Figure 2 - consommation énergétique et insécurité alimentaire selon les régions



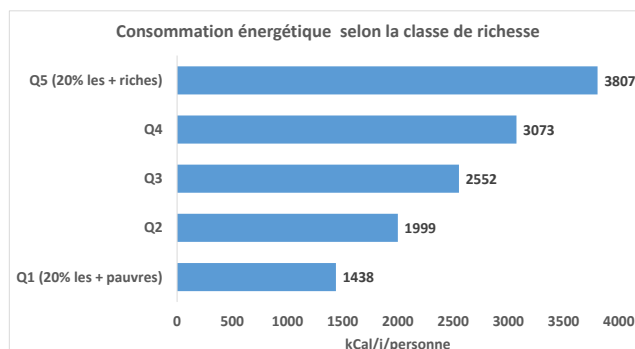
Source : INS

¹ Voir approche méthodologique Profil de Pauvreté 2014 de l'INS

RATION ALIMENTAIRE SELON LA CLASSE DE RICHESSE

D'une manière générale, les 40% les plus pauvres du pays ne couvrent pas leurs besoins énergétiques et ceux des 20% les plus riches représentent plus du double de la consommation énergétique des 20% les plus pauvres ; ce qui traduit des fortes inégalités dans l'accès à l'alimentation au sein de la population. (Figure 3).

Figure 3 - consommation énergétique selon la classe de richesse



Source : INS

3.1.1.2. SOUS-ALIMENTATION SELON LE REGIME ALIMENTAIRE APPRECIE PAR LE SCA

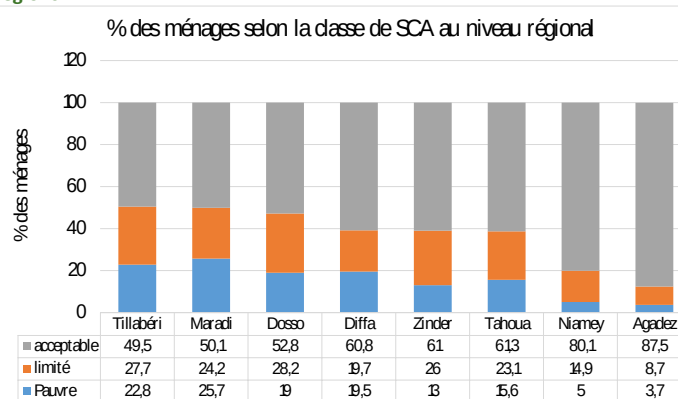
Le Score de consommation alimentaire (SCA) ou « Food consumption score » est un indicateur PROXY de l'équilibre alimentaire du ménage. Le SCA permet d'apprécier la diversité et la fréquence de consommation de 8 groupes de produits alimentaires (céréales & tubercules ; légumineuses ; Feuilles & légumes ; Fruits ; Protéines animales; Lait & produits laitiers ; Huile ; Sucre & produits sucriers).

Selon le SCA, trois types de régime alimentaire sont déterminés : a) pauvre avec un score de 0 à 28 ; b) limite avec un score de 28 à 42 et ; c) acceptable avec un score supérieur à 42.

SCA SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Des écarts sont constatés selon les régions administratives (figure 4) ; celles-ci peuvent être classées en trois catégories : i) les régions d'Agadez et Niamey avec 80% des ménages avec un SCA acceptable et au plus 5%, un SCA pauvre ; ii) les régions

Figure 4 - Pourcentage des ménages selon le régime alimentaire et selon les régions



Source : INS-SAP (EVIAM 2015-2016)

de Diffa, Zinder et Tahoua avec un régime acceptable pour un peu plus de 60% des ménages et un SCA pauvre pour 13% à 19% des ménages et iii) les régions de Dosso, Maradi et Tillabéri où il y a pratiquement autant de ménages avec un type de consommation pauvre à limité que de ménages avec un SCA acceptable.

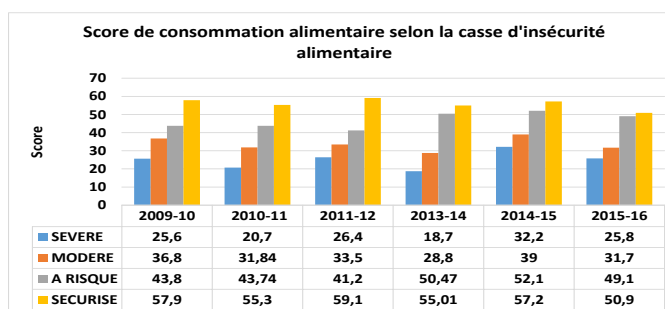
SCA SELON LA CLASSE D'INSECURITE ALIMENTAIRE

Plus l'insécurité alimentaire est sévère plus le SCA est faible. Mais, le SCA varie d'une année à l'autre, selon les fluctuations de la production agricole et du pouvoir d'achat des ménages (figure 5).

L'ajustement de la consommation des ménages en sécurité ou en insécurité se fait sur les produits animaux et les feuilles et légumes. C'est dire que les ménages d'éleveurs et d'horticulteurs devraient être moins vulnérables à la sous-alimentation (figure 6).

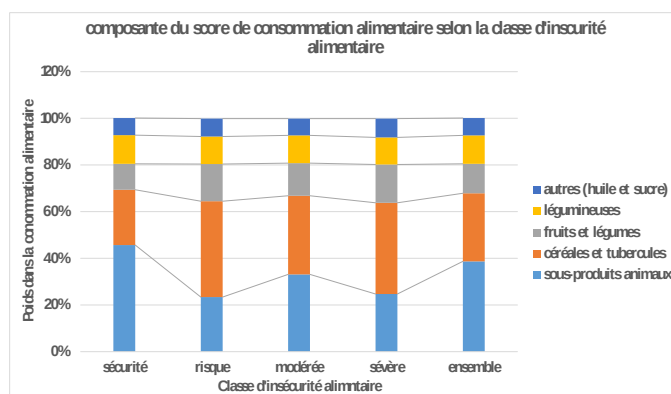
Ainsi, faciliter l'accès de ces groupes de produits devrait être parmi les priorités à considérer dans la lutte contre la sous-alimentation. De même, davantage d'efforts devraient être menés pour accroître significativement la consommation de légumineuses alimentaires qui peuvent contrebalancer les difficultés d'accès aux céréales (du fait de leur disponibilité) et aux sous-produits animaux (du fait de leur coût).

Figure 5 - score de consommation alimentaire selon la classe d'insécurité



Source : INS

Figure 6 - composante du SCA selon la classe d'insécurité alimentaire



Source : EVIAM 2014-2015, INS

3.1.1.3. SOUS-ALIMENTATION SELON LE SCORE DE DIVERSITE ALIMENTAIRE

Le score de diversité alimentaire (SDA) est déterminé sur la base de la consommation effective de 12 groupes d'aliments parmi lesquels ceux dont l'acquisition nécessite des ressources². Trois régimes de consommation ont été définis sur la base du SDA : diversité

²Il s'agit de : céréales ; racines et tubercules ; légumineuses, noix et graines ; légumes; fruits ; viande ; œufs ; poisson et fruits de mer ; lait et produits laitiers ; huiles et graisses ; sucre ; épices, condiments et boissons. L'acquisition de certains de ces produits (œuf, poisson et fruits de mer, sucre, boissons, condiments) nécessite des ressources.

faible (avec 3 groupes d'aliments) ; diversité moyenne avec 4 à 5 groupes d'aliments et diversité élevée avec plus de 6 groupes.

Selon l'INS, suite à une enquête menée de décembre 2015 à janvier 2016, seuls 43% des ménages ruraux nigériens avaient une alimentation équilibrée (SDA élevé) ; 20% ne consomment pratiquement que des céréales et pour 37%, la diversification est assez moyenne.

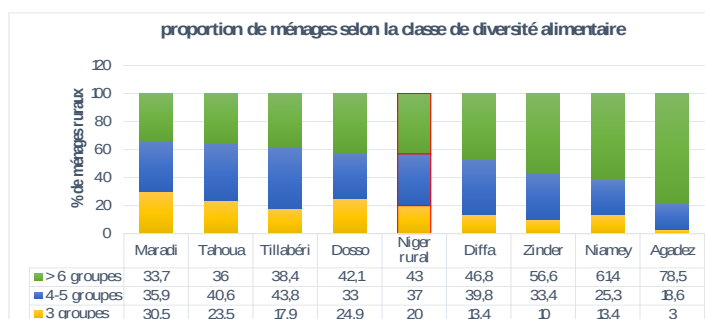
SDA SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

En tenant compte de la proportion de ménages diversifiant peu leur alimentation, les régions du Niger peuvent être regroupées en deux catégories : a) régions avec moins de 15% des ménages avec un SDA faible : Niamey, Agadez, Diffa et Zinder ; b) les régions avec plus de 15% de ménages avec un SDA faible : Maradi, Tahoua, Tillabéri, Dosso (figure7).

Niamey, Agadez, Diffa et Zinder ; b) les régions avec plus de 15% de ménages avec un SDA faible : Maradi, Tahoua, Tillabéri, Dosso (figure7).

Les explications sur les différences dans la diversification des aliments consommés sont multiples. Les régions n'ont pas le même poids démographique, les mêmes potentialités en termes de disponibilité (production locale et approvisionnement de marché), de revenu des ménages, de l'incidence de la pauvreté, des habitudes alimentaires et des alternatives pour faire face à tout choc alimentaire...

Figure 7 - Répartition des ménages selon la classe de diversité alimentaire et selon les régions

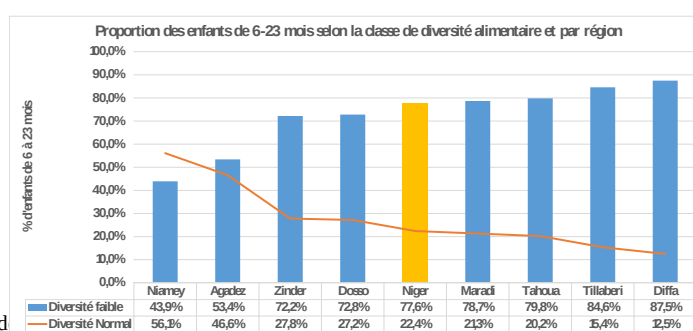


INS-SAP (2016) : EVIAM 2015-2016

SDA DES ENFANTS DE 6 A 23 MOIS

La diversification alimentaire est également observée chez les enfants de 6 à 23 mois afin d'apprécier le niveau de sous-alimentation. L'indicateur porte sur le régime alimentaire satisfaisant minimal qui est un score composite combinant la diversité alimentaire minimale et la fréquence minimale requise des repas³. Deux classes de régime alimentaire ont été déterminées : diversité normale, diversité faible.

Figure 8 - Proportion des enfants de 6 à 23 mois selon la classe de diversité alimentaire



³La diversité est mesurée à partir de la consommation d'Aliments à base de céréales; (2) Légumineuses comme source de protéines; (3) Laits et ses sous-produits; (4) Viandes/Poissons/Abats/Eufs; (5) Fruits et légumes à chair orange; (6) Autres fruits et légumes ; (7) Nourritures préparées avec de l'huile, graisse ou du beurre.

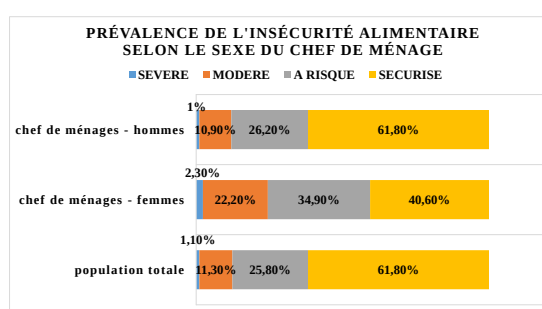
Le constat est que seuls 22,4% des enfants nigériens de 6 à 23 ont un régime alimentaire diversifié normal(**figure 8**). La diversification est encore plus faible chez les enfants de 6 à 11 mois par rapport aux autres tranches d'âge considérées : 83,9% des enfants de 6 à 11 mois, un régime alimentaire faiblement diversifié ; 74,2% et 75,3% pour ceux de 12 à 17 mois et 18 à 23 mois respectivement. Des écarts sont observables selon les régions.

3.1.2. PREVALENCE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

PREVALENCE SELON LE SEXE

L'insécurité alimentaire touche davantage les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes (**figure 9**) et les personnes esseulées (célibataires, veufs/veuves et divorcés) que les personnes vivant dans des ménages monogames ou polygames. En 2016, l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) a touché environ 24,5% des ménages dirigés par les femmes et 12% de ceux dirigés par les hommes.

Figure 9 - prévalence de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage

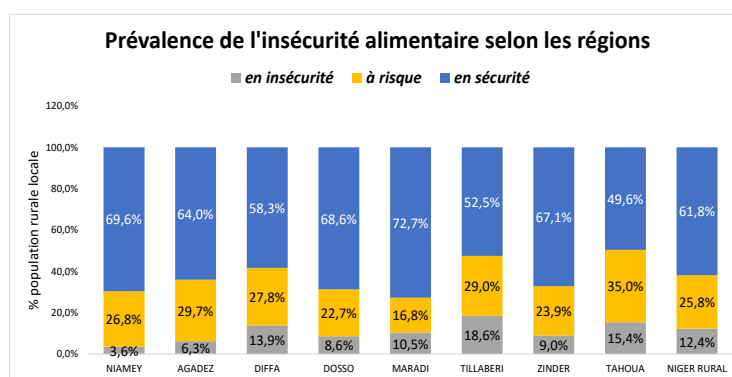


source : SAP-INS, EVIAM 2016

PREVALENCE SELON LE LIEU DE RESIDENCE

La prévalence de l'insécurité alimentaire est variable d'une année à l'autre pour une même région. Pour l'année 2016, les huit régions du pays peuvent être regroupées en 3 catégories : a) moins de 50% de la population régionale en sécurité alimentaire : Tahoua; b) entre la moitié et moins des deux tiers en sécurité alimentaire : Tillabéry, Diffa et Agadez ; c) plus des deux tiers en sécurité alimentaire : Zinder, Dosso, Niamey et Maradi(**figure 10**).

Figure 10 – Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les régions du Niger



Source : SAP-INS

A l'intérieur d'une même région, il existe une variabilité spatiale quant à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Tous les départements administratifs sont vulnérables à un degré ou à un autre à l'insécurité alimentaire.

L'analyse de la sécurité alimentaire, réalisée par le PAM (PAM, 2018) dans le cadre de l'Analyse intégrée du contexte (AIC) fait ressortir (carte N°1) que certains départements comme Ngourti, Nguigmi et Bosso, (ancien département de Nguigmi), T, Malbaza et Konni (ancien département de Konni), Ayerou (partie de ancien département de Tillabéri) sont de niveau faible de récurrence de l'insécurité alimentaire.

Les départements de Dakoro, Keita, Tahoua, Bagaroua (partie de l'ancien département d'Illéla), Abala, Filingué et Tagazar (ancien département de Filingué), Kollo, Ouallam et Banibangou (ancien département de Ouallam) sont caractérisés par un niveau d'insécurité alimentaire élevé (PAM, 2018).

L'AIC permet de combiner récurrence de l'insécurité alimentaire et exposition aux chocs ; ce qui permet de répartir les définir 9 zones AIC. L'indicateur utilisé pour l'insécurité alimentaire est le Score de Consommation alimentaire. Les chocs pris en compte sont la sécheresse et les inondations.

Carte 1 départements du Niger classés selon les zones AIC

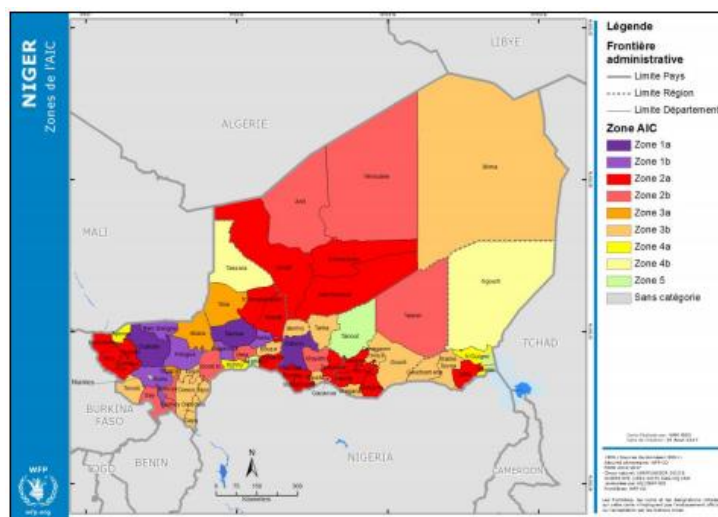


Tableau Zones AIC

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire au-dessus du seuil		
	FAIBLE	MEDIUM	ÉLEVÉ
FAIBLE	Zone 5 (9)	Zone 3B (6)	Zone 3A (5)
MOYENNE	Zone 4 B (8)	Zone 2 B (4)	Zone 1 B (2)
ÉLEVÉ	Zone 4 A (7)	Zone 2 A (3)	Zone 1 A (1)

Source : PAM -AIC, 2018

3.1.3. ENJEUX ET DEFIS DE LA REDUCTION DE LA SOUS-ALIMENTATION

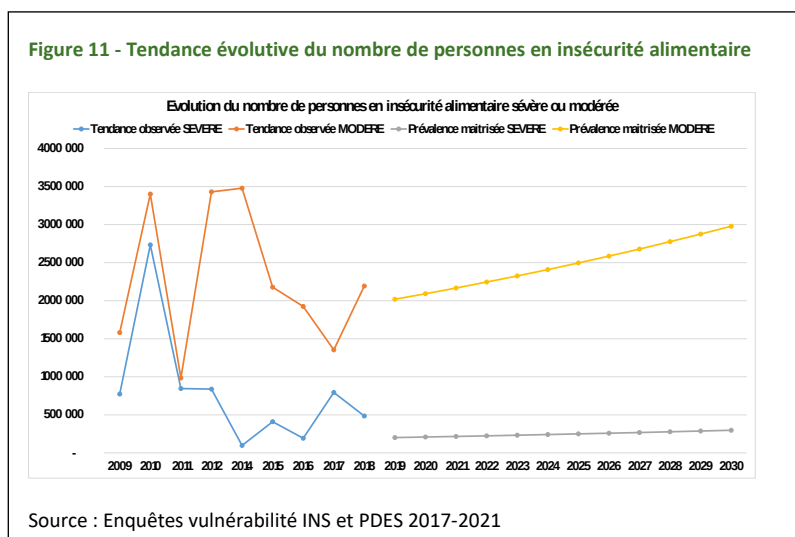
La réduction de la prévalence de la sous-nutrition est un véritable challenge qui est fortement hypothéqué par la croissance démographique, l'insuffisance du système de suivi-évaluation des effets et le choix des indicateurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle

✓ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

De 2008 à 2016, il a été recensé près de 4 millions de personnes/an en insécurité alimentaire environ (1 million en insécurité alimentaire sévère et 3 millions en insécurité modérée) avec

de fortes variations d'une année à l'autre. Si en 2013-2014 moins de 100 000 personnes étant en insécurité alimentaire sévère, en 2009/2010, elles étaient 2,73 millions (soit 21,5% de la population). En 2016, sur une population rurale de 17 097 315 habitants, 53% étaient en sécurité alimentaire, 12,4% étaient en insécurité alimentaire sévère ou modérée et 32,4% en situation de risque de basculement vers l'insécurité alimentaire (INS-SAP, 2016)⁴.

Même en maintenant le niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère et modéré à 1% et 11% de la population (PDES 2017-2021), le Niger doit s'attendre à une augmentation en valeur absolue du nombre de personnes à soutenir ; en 2030, elles atteindraient 3,2 millions de personnes (**Figure 11**).



Cette perspective doit d'ores et déjà inciter les pouvoirs publics à :

- i) concevoir et implanter des mécanismes complémentaires de protection sociale, en sus des filets sociaux dont le financement est supporté par les ressources extérieures ; D'ores et déjà, il y a lieu de prévoir en conséquence les mécanismes pertinents et soutenables pour alléger les souffrances humaines et reconstituer les capacités productives des plus affectées tout en ménageant le budget de l'Etat. A ce niveau, les systèmes d'assurance agricole ou toute autre forme de mutualisation des risques par les ménages eux-mêmes sont à étudier.
- ii) promouvoir l'utilisation dans la ration journalière du ménage des légumineuses, des sous-produits animaux et des fruits et légumes au détriment des céréales en améliorant leur production et leur mise en marché.
- iii) réduire la vulnérabilité des producteurs agricoles par des mesures incitatives pour un accroissement durable, la diversification de leur productions (pour autoconsommation) et l'accroissement de leur pouvoir d'achat et de leur revenu;

⁴ INS-SAP (2015) : Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages du Niger (décembre 2015 – janvier 2016). Mars 2016

- iv) *accroître l'accessibilité des ménages ruraux ou urbains aux aliments et nutriments dont ils ont besoin par l'éducation, la création d'emplois permanents et l'approvisionnement des marchés ;*
- v) *promouvoir l'équité au sein du ménage et en faveur des enfants de 6 à 23 mois et autres personnes vulnérables, pour une alimentation saine et équilibrée.*

✓ **DU SUIVI ET EVALUATION DE LA PREVALENCE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE**

Les mesures de la prévalence de l'insécurité alimentaire au Niger reposent sur des mesures se font annuellement dans le cadre des EVIAM pour mieux cibler les actions de soutien (au cours de l'année) aux populations vulnérables ou périodiquement (tous les 3 ans) dans le cadre des ECVMA et profil de pauvreté dans une perspective d'évaluation et d'élaboration de politiques publiques.

Les enquêtes EVIAM sont un instantané de la situation alimentaire des ménages à un moment relativement favorable de l'année (après les récoltes céréalières et pendant la période des cultures maraîchères) ; elles ne permettent pas de saisir la réalité de l'évolution des régimes alimentaires et se limitent seulement au milieu rural. Cependant, il est possible d'utiliser les données recueillies dans une analyse tendancielle prospective.

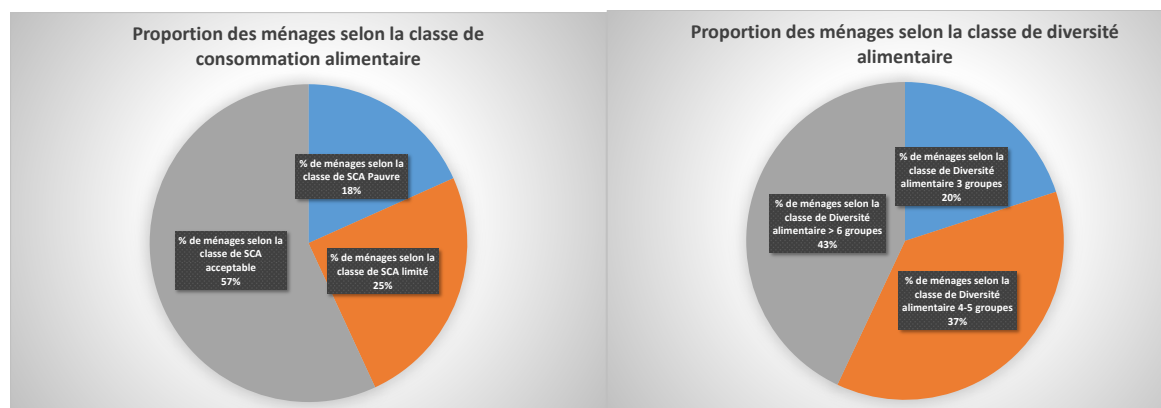
Les ECVMA ont deux avantages : i) elles se font à deux périodes clés de l'année (post-récolte céréalière et en période de soudure) ; ce qui permet d'apprécier le caractère chronique ou conjoncturel de l'insécurité alimentaire des ménages ; ii) les mêmes ménages sont suivis d'une enquête à l'autre (en principe) ; ce qui permet d'apprécier les changements opérés au niveau des ménages.

Il serait souhaitable d'adopter un système harmonisé d'évaluation de l'insécurité alimentaire basée sur des enquêtes annuelles combinant l'approche de suivi permanent d'un certain nombre de ménages (de l'ECVMA) et l'approche d'un tirage au sort des ménages à enquêter (approche EVIAM). Il s'agit de disposer de données et informations pertinentes permettant d'élaborer les plans annuels de soutien aux personnes en situation d'urgence humanitaire d'une part, et d'évaluer les effets des politiques publiques sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, d'autre part.

✓ **DES INDICATEURS DE MESURE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE A CONSIDERER**

L'utilisation d'une diversité d'approches d'évaluation de l'insécurité alimentaire peut conduire à des écarts dans l'estimation de la prévalence. C'est le cas pour l'année 2016, où avec le SCA, il a été identifié 18% de ménages avec un régime alimentaire pauvre et avec le SDA, 20% avec un régime également pauvre et peu diversifié (**figure 12**).

Figure 12 - prévalence de l'insécurité alimentaire selon le SCA et le SDA



Dans la pratique, la ration calorique ou le SDA ne sont pas les seuls éléments pris en compte dans la prévalence de l'insécurité alimentaire. L'INS utilise 5 indicateurs devant refléter les (3) piliers de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation : le Score de la consommation alimentaire ; la durée déclarée des stocks alimentaires du ménage ; la possession de bétail (nombre d'UBT); la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales ; l'indice des stratégies d'adaptation développées par les ménages

Certes, le Niger a opté pour une mesure des progrès de la cible 2.1 de l'ODD2 fondée sur l'apport calorique et le SDA ; mais dans les différents profils d'insécurité alimentaire dressés annuellement, c'est le SCA qui est mis en avant. Des différences (minimes) existent dans la composition du panier de la ménagère, d'un paramètre à l'autre.

Aussi, est-il suggéré d'envisager une harmonisation des types des produits à considérer et d'ajouter le SCA dans les paramètres à considérer pour le suivi de la prévalence de l'insécurité alimentaire. Le SCA est tout aussi pertinent que le SDA pour refléter les conditions d'accès économique des ménages aux aliments, d'autant que pour une grande proportion de ménages (y compris les producteurs agricoles), l'acquisition de tous les produits alimentaires (à un moment ou un autre de l'année) peut nécessiter des ressources.

3.2.ANALYSE DE LA PREVALENCE DE LA MALNUTRITION

La malnutrition revêt plusieurs formes : la dénutrition qui est un état pathologique résultant d'apports nutritionnels insuffisants (carences en micronutriments (anémie, avitaminoses, carences en minéraux) ; la sous nutrition (malnutrition aigüe, malnutrition chronique, insuffisance pondérale) et la surnutrition (surpoids, obésité, maladies non transmissibles).

Au Niger, l'attention est davantage accordée à la sous nutrition notamment des enfants et des femmes. Cette forme de malnutrition est due non seulement à une insuffisance de l'alimentation tant en quantité qu'en qualité, mais peut également résulter de différentes interactions entre la santé, les soins, l'éducation, l'assainissement et l'hygiène, l'accès aux ressources, l'autonomisation des femmes, etc.

3.2.1. PREVALENCE DE LA MALNUTRITION

La prévalence de la malnutrition est appréciée selon les deux indicateurs retenus et en tenant compte du milieu de résidence.

a) Malnutrition fondée sur le retard de croissance (indicateur 2.2.1)

Le retard de croissance traduit une situation de malnutrition chronique des enfants de 0 à 59 mois. Selon l'enquête Nutrition de 2016 (INS), 46,5% des enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance.

En 2016, ce retard de croissance touchait davantage les garçons que les filles (48,4% et 44,5% respectivement (figure 14) et davantage le milieu rural (45%) que le milieu urbain (33,8%). De plus, elle varie selon le lieu de résidence : elle est de 55,5% dans la région de Maradi et 34% dans celle de Tillabéry ; 39% pour la ville de Maradi et 19,2% pour celle de Niamey (INS, 2016).

b) Malnutrition fondée sur l'insuffisance pondérale (Indicateur 2.2.2)

La Prévalence de la malnutrition est calculée selon l'indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)

La proportion d'enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale a enregistré une légère baisse entre 2015 et 2016 de 36,3% à 31,7% puis une hausse à 34,6% en 2017. Mais, globalement l'on observe une tendance baissière depuis 1998, année au cours de laquelle près de 50% des enfants étaient en insuffisance pondérale.

c) Genre et malnutrition

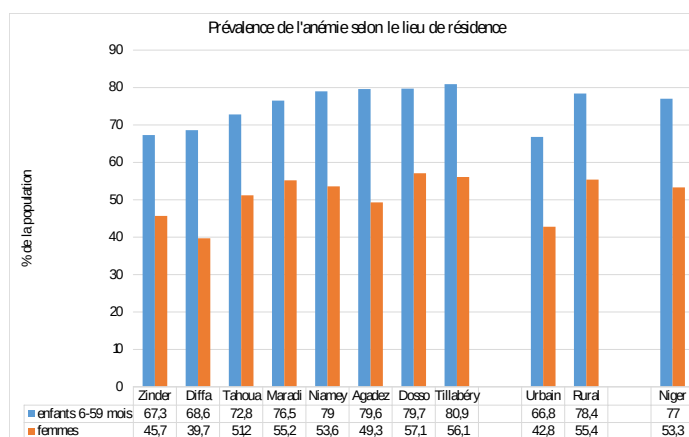
Les jeunes mères sont parmi les plus sujettes à la malnutrition ; elles sont peu informées et éduquées, elles ont un faible pouvoir décisionnel, et leurs enfants sont souvent atteints de malnutrition chronique et à une insuffisance pondérale à la naissance.

La situation des femmes en âge de procréation (15 -49 ans) se caractérise par une double prévalence de la sous-nutrition et de la surnutrition : 16% des femmes enregistrent un déficit énergétique (IMC inférieur à 18,5) et 14% un excédent les exposant aux maladies chroniques non transmissibles (hypertension, diabète). Environ 56% des femmes en âge de procréer sont anémiées.

Plus de 80% de la population courent des risques des troubles dus aux carences en iode. Près de 53,3% des femmes de 15-49 ans souffrent de carence en fer. La prévalence de cette forme de malnutrition est passée de 45,8% à 53,3% de 2012 à 2017. Les femmes ayant peu d'instruction sont les plus touchées (54,6 pour aucune instruction, 44,8 pour le primaire et 44,4% pour le secondaire et plus).

La prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans est moins élevée que chez les garçons. Des différences sont également constatées selon le milieu de résidence (**figure 13**); les femmes et les enfants du milieu rural sont plus affectés que ceux des villes et ceux de la Région de Zinder les moins atteints.

Figure 13 - Prévalence de l'anémie selon le lieu de résidence



Source : INS, 2017

3.2.2. ENJEUX ET DEFIS POUR LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

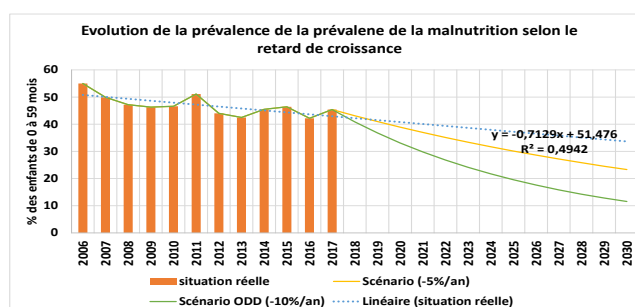
Actuellement, près d'un enfant de moins de cinq ans sur deux souffre de malnutrition liée au retard de croissance ou à l'insuffisance pondérale. Si aucune rupture n'est opérée, en 2030, l'on comptera 3 millions d'enfants malnutris (sur un total de 6,69 millions d'enfants de moins de 5 ans).

Aussi, éliminer la malnutrition à l'horizon 2030 ou 2035 devient un véritable challenge eu égard aux tendances actuelles observées et aux ressources financières à engager.

✓ DE LA REDUCTION DE LA PREVALENCE DE LA MALNUTRITION

Si les tendances évolutives observées entre 2007 et 2016 se maintiennent, la prévalence chutera aux environs de 30%. Pour atteindre une 20% ou 10%, à l'horizon 2035, il faudrait réduire chaque année de 5% à 10% la

Figure 14 - Tendance évolutive de la prévalence de la malnutrition selon le retard de croissance



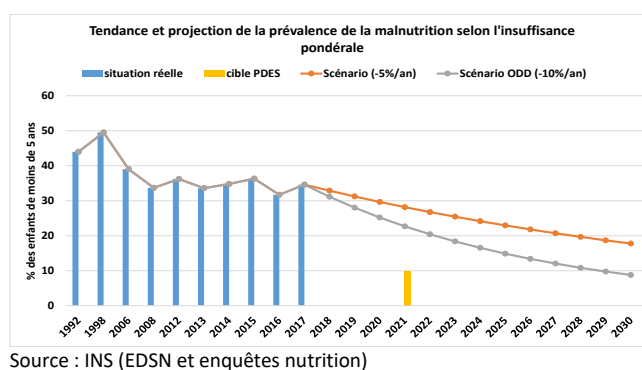
Source : INS (EDSN et enquêtes nutrition)

proportion d'enfants en situation de retard de croissance (**Figure 14**). Ils seront plus de 2 millions enfants qui souffriront de retard de croissance en 2025.

La malnutrition fondée sur l'insuffisance pondérale (Indicateur 2.2.2) chez les enfants de moins de 5 ans, a enregistré une légère baisse entre 2015 et 2016 de 36,3% à 31,7% puis une hausse à 34,6% en 2017. Mais, globalement l'on observe une tendance baissière depuis 1998.

Si cette tendance baissière, quoiqu'irrégulière, se maintient, le Niger compterait moins de 10% d'enfants de moins de 5 ans en situation de malnutrition chronique en 2030 mais non en 2021 comme espéré avec la mise en œuvre du PDES (**figure 15**).

Figure 15 - Tendance évolutive de la prévalence de la malnutrition selon l'insuffisance pondérale

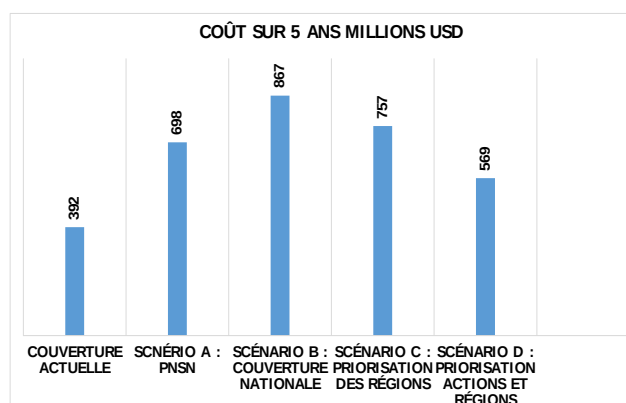


✓ DE LA MAITRISE DES COUTS

La prévention et la lutte contre la malnutrition doit intensifier les actions multitudes, sur l'ensemble du territoire. Il s'agit des mesures préventives et curatives spécifiques à la malnutrition et également des mesures sensibles à la nutrition et qui relèvent des domaines comme le développement agricole, la santé, l'hygiène, l'assainissement, le bien-être, la réduction des inégalités, l'autonomisation économique de la femme ...

Bien entendu, si toutes les régions devraient être couvertes par les actions pertinentes favorables à la réduction de la malnutrition, il faudrait investir en 5 ans, 867 millions USD, alors qu'en sélectionnant les types d'actions et les régions à couvrir, il en faudrait 34% moins de ressources (**Figure 16**), soit 61 milliards de FCFA par an. En d'autres termes, le Niger devrait consacrer annuellement entre 5% et 3% de son budget à la lutte contre la malnutrition pour atteindre les résultats du PNSN et au-delà arriver à éradiquer la malnutrition aigüe en 2030.

Figure 16 - Coût d'interventions pour une réduction de la malnutrition



Toutefois, privilégier des régions au détriment d'autres dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition ne paraît pas soutenable au plan politique et social. Le Niger s'est engagé dans un processus d'aménagement équilibré du territoire et d'une croissance inclusive profitable à tous.

De même, il ne paraît pas soutenable de faire supporter à la seule puissance publique, le fardeau de la protection sociale et de la prise en charge des personnes en situation d'urgence humanitaire. De nouveaux mécanismes de financement du soutien aux personnes vulnérables devraient être identifiés en explorant davantage sur l'intervention du secteur privé, le renforcement de la solidarité sociale et la mutualisation des risques par les citoyens eux-mêmes.

Parallèlement, les actions ayant déjà fait leur preuve, qu'il s'agisse de la prévention, de la prise en charge des enfants malnutris et celles en faveur de la santé maternelle et néonatale devraient être renforcées et étendues grâce à la mise en œuvre effective des politiques publiques de santé, de nutrition ou de protection sociale.

3.3. ETAT DES LIEUX SUR LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE ET LA PRODUCTIVITE AGRICOLE

L'accroissement de la productivité (et des revenus) des producteurs et la durabilité des systèmes de productions agricoles sont une garantie pour assurer une disponibilité suffisante et stable en produits alimentaires et nutritionnels. Les cibles 2.3 et 2.4 de l'ODD2 les adressent d'une certaine manière.

3.3.1. ETAT DES LIEUX SUR LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE

Au Niger, la première appréciation sur le risque d'insécurité alimentaire repose sur la comparaison entre l'offre et la demande pour les produits agricoles (bilan céréalier) et les produits alimentaires (bilan alimentaire) sur la base de normes de consommation alimentaire préétablies (à l'échelle des pays du CILSS).

3.3.1.1. DISPONIBILITE DES PRODUITS VEGETAUX

L'offre en produits alimentaires de consommation humaine est surtout assurée par les productions agricoles directement issues de petites exploitations agricoles. Au cours de la période 2007-2016, le Niger a produit en moyenne 4 millions de tonnes de céréales (Mil, Sorgho, Maïs, Riz, Blé et Fonio) ; soit un taux d'accroissement annuel de 3,3%/an, (en deçà du taux de croissance démographique). Cette production locale représente 85,7% de la

disponibilité céréalière totale annuelle ; le reste étant complété à hauteur de 2,7% par les stocks (paysans et institutions) et 11,6% par les importations (essentiellement Riz, blé et Maïs que le pays produit peu (alors que la demande augmente). LA disponibilité varie d'une année à l'autre (**Tableau 1**)

Tableau 1 Evolution de la disponibilité en céréales au Niger

Année	Production céréales (t)	Stocks (t)	importations commerciales	Total disponible	besoins consommation
2007	3 262 591	90 833	215 658	3 569 082	3 198 201
2008	4 298 981	114 099	318 517	4 731 597	3 303 742
2009	2 968 025	206 725	290 961	3 465 711	3 378 686
2010	4 750 120	51 612	331 787	5 133 519	3 538 560
2011	3 066 962	192 903	433 474	3 693 339	3 759 464
2012	4 514 953	62 307	459 694	5 036 954	3 889 854
2013	3 645 264	93 819	524 429	4 263 512	4 018 219
2014	4 119 177	144 047	2 106 515	6 369 739	4 444 674
2015	4 593 403	140 586	483 044	5 217 033	4 562 332
2016	4 888 318	175 381	244 853	5 308 552	4 740 136
Moyenne/an	4 010 779	127 231	540 893	4 678 904	3 883 387

Source : Direction des statistiques – MAGEL

Les autres catégories de produits agricoles connaissent une forte croissance variant de 4,8%/an pour les tubercules et plantes-racines (Pomme de terre, Patate douce, Manioc) et les oléagineux (arachide, sésame) à 15,7%/an pour les fruits (Mangue, Agrumes, Pastèques, Melon). Les légumineuses alimentaires (Niébé et voandzou) et les légumes (oignon, tomate, chou, moringa ...) ont progressé de plus de 8,7% et les épices (poivron, piment) de 5,3%/an au cours de la période 2009-2016(**Tableau 2**). Pour les oléagineux, les légumineuses alimentaires et les épices la disponibilité est supérieure aux besoins de consommation des ménages. Ces produits font l'objet d'exportation vers les pays voisins.

Tableau 2 - Evolution de la disponibilité des autres produits végétaux au Niger

Groupes de produits (t)	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2014/2015	20015:2016	Moyenne
Tubercules	209 316	209 316	196 182	244 281	294 149	294 149	241 232
fruits	19 994	19 994	177 777	161 547	338 097	338 097	175 918
Légumes	706 567	706 567	861 136	984 313	1 516 264	1 510 309	1 047 526
Légumineuses	819 654	1 816 836	1 610 140	1 310 301	1 636 184	1 722 731	1 485 974
Oléagineuses	329 129	439 567	420 083	336 902	458 608	461 197	407 581
Epices et stimulants	189 783	189 763	145 083	244 370	276 324	276 324	220 275

Source : Direction des statistiques – MAGEL

3.3.1.2. PRODUCTIONS ANIMALES

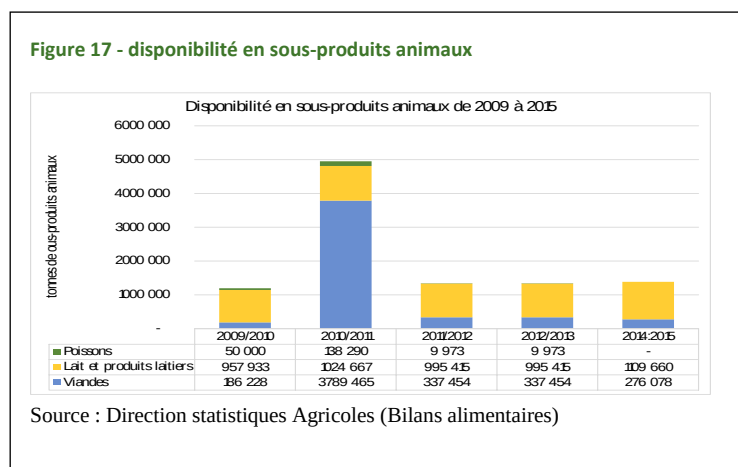
En 2016, le cheptel national est estimé à 44 595 672 millions de têtes toutes espèces confondues soit 17 340 539 UBT. La plus forte concentration du cheptel se trouve dans 4 régions représentant 78% de l'effectif total du cheptel qui sont par ordre d'importance Zinder avec 26% de l'effectif du cheptel suivi de Tahoua (21%), Maradi (16%) et Tillabéri (15%). Niamey (1%) et Agadez (4%) sont les régions où la concentration du cheptel reste faible (**Tableau 3**).

Tableau 3 - Evolution de l'effectif du cheptel du Niger

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	Total têtes	UBT
2 010	9 011 897	9 680 058	12 722 529	1 633 569	233 816	1 599 593	34 881 462	13 237 087
2 011	9 552 611	10 018 860	13 231 430	1 654 805	236 154	1 631 585	36 325 445	13 836 384
2 012	10 125 767	10 369 520	13 760 687	1 676 318	238 516	1 664 216	37 835 024	14 467 087
2 013	10 733 314	10 732 453	14 311 115	1 698 110	240 901	1 697 501	39 413 394	15 130 947
2 014	11 377 312	11 108 089	14 883 559	1 720 185	243 310	1 731 451	41 063 906	15 829 818
2 015	12 059 951	11 496 872	15 478 901	1 742 547	243 310	1 766 080	42 787 662	16 494 644
2 016	12 783 548	11 899 263	16 098 057	1 765 201	243 310	1 801 402	44 590 780	17 390 404

Source : MAGEL

Entre 2009 et 2015, le disponible en lait a connu de légères fluctuations interannuelles ; En



2015, il était de 1,109 millions de tonnes. Pour la viande, en dehors de la situation exceptionnelle de 2010-2011 où les opérations de déstockage (consécutif à la crise fourragère) ont conduit à un record absolu, la production de viande semble avoir marqué le pas pour atteindre 276 078 tonnes en 2015 (Versus 337 454 tonnes en 2013). A partir de 2011, il est également constaté une baisse

drastique de la production de poissons qui est passée de 138 290 t à 9973 t (**figure 17**). Cette baisse pourrait être expliquée par la baisse des captures du fait de la rareté de la ressource dans le fleuve Niger et des difficultés d'accès à la ressource pour les pêcheurs du Lac Tchad confrontés à l'insécurité. Malgré tout, la disponibilité apparente en poisson est plus élevée en générale que la norme de consommation établie pour le pays.

3.3.2. PRODUCTIVITE ET REVENUS DES PRODUCTEURS

PRODUCTIVITE PAR UNITE DE TRAVAIL ET REVENU DES PRODUCTEURS (CIBLE 2.3, ODD2)

L'augmentation de la productivité et des revenus des producteurs est un objectif récurrent de développement agropastoral au Niger. Toutefois, les indicateurs tels que définis dans l'ODD2 de l'Agenda 2030 ne font pas l'objet d'un suivi particulier au niveau des services de statistiques agricoles ou pastorales et dans les enquêtes de l'INS sur les conditions de vie des ménages et de l'agriculture

Pour les deux indicateurs retenus pour la cible 2.3 (**2.3.1** : Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière- et **2.3.2** : Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone), il *n'existe pas de valeur de référence pour cet indicateur*.

Le Niger se propose d'engager un partenariat étroit avec la FAO et d'autres institutions pour définir les modalités de calcul de ces indicateurs et mettre en place un système de suivi périodique de leur évolution. Les données et informations qui seront ainsi collectées viendront compléter celles recueillies par les Services de Statistiques Agricoles et l'INS, en l'occurrence celles portant sur la productivité des cultures par unité de surface.

PRODUCTIVITE AGRICOLE PAR UNITE DE SURFACE

Les rendements agricoles sont généralement faibles et peu évolutifs. Sur la période 2006-2014, les rendements enregistrés sont aux environs de 470 kg/ha pour le mil, 360 kg/ha pour le Sorgho, 270 kg/ha pour le Niébé et 1,480 t/ha pour le Riz (**Tableau 4**). Ces rendements sont extrêmement fluctuants d'une année à l'autre et d'un département à l'autre. La répartition de la pluviométrie dans l'espace et le temps, la pression parasitaire et d'autres facteurs de contrainte expliquent cette fluctuation.

Tableau 4 - Evolution du rendement des principales cultures du Niger

Année	Mil	Sorgho	Maïs	Fonio	Riz	Niébé	Arachide	Sésame	Souchet	Voandzou	Oseille
2006	483	346	1 123	389	1 789	172	492	459	3 419	571	207
2007	451	344	1 087	460	1 604	210	393	298	791	292	104
2008	523	401	794	437	1 830	295	457	623	3 751	417	186
2009	411	290	901	1 268	1 432	189	431	512	4 162	418	244
2010	529	392	757	483	1 494	318	511	498	3 208	430	192
2011	415	280	812	483	1 526	327	555	487	3 263	436	194
2012	544	442	872	524	1 016	283	394	418	2 948	464	281

2013	413	370	981	442	1 364	349	451	485	2 859	480	219
2014	451	399	700	514	1 270	298	518	419	2 964	459	358
Moy	469	363	892	555	1 480	271	467	467	3 041	441	469
Taux /an	1,4%	5,5%	1,2%	21,6%	-3,2%	13,0%	2,6%	85,9%	39,7%	5,9%	25,7%

Source : Direction des statistiques – MAGEL

3.3.3. DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

La durabilité et la productivité de l'agriculture sont recherchées à travers les cibles 2.4 et 2.5 de l'ODD2. L'atteinte de ces deux cibles devrait pouvoir garantir une offre alimentaire saine et suffisante pour l'ensemble de la population et quel que soit par ailleurs les chocs enregistrés.

La cible 2.4 prévoit de « assurer d'ici à 2030, la viabilité des systèmes de production alimentaire et de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

L'atteinte de la cible repose sur « la **Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable** ». Selon la FAO, cet indicateur réunit des données empiriques sur les techniques agricoles qui sont sensibles aux changements climatiques tout en étant durables sur le plan environnemental, social et économique. Il fournit des informations sur la façon d'intensifier la production pour créer de meilleurs rendements avec moins d'intrants (FAO, 2017⁵) :

Pour l'instant, le Niger n'a pas défini les paramètres à prendre en compte et les modalités de mesure permettant d'apprécier les progrès.

3.3.4. ENJEUX ET DEFIS DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA DURABILITE EN AGRICULTURE

C'est par l'accroissement des superficies et non de la productivité que le Niger a réussi à assurer une disponibilité alimentaire en adéquation avec l'accroissement de la population. Toutefois des questions se posent sur les normes de consommation à considérer, l'amélioration de la productivité et la durabilité de la disponibilité.

⁵La FAO et les ODD : des indicateurs de mesure pour suivre la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030.

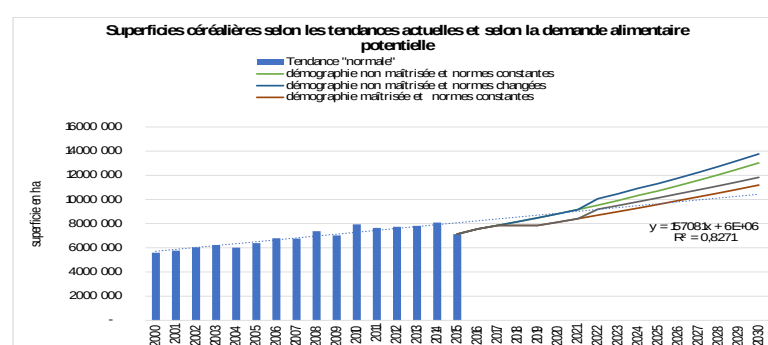
a) satisfaire la demande sur quelles normes de consommation ?

Avec une norme alimentaire minimale de 2200 cal/personne/j fournies par 355 kg de produits végétaux (dont 70% de céréales) et 52 kg de produits animaux (dont 67% de viande et 15% de produits laitiers (CILSS, 2004), la demande alimentaire sera forte. Elle le sera d'autant plus qu'environ un tiers de la population sera urbaine et que le pays a affiché sa volonté de voir émerger une classe moyenne de plus en plus forte. Pour tenir compte de ces deux facteurs, deux scénarios de normes ont été pris en considération : i) des normes inchangées jusqu'à l'horizon 2030 ; ii) une évolution de la norme qui évoluerait de 387 kg d'aliments à un peu moins de 402 kg (équivalent à celui de la Mauritanie) avec une consommation moins élevée de céréales et plus diversifiée⁶.

Selon les projections faites, la demande oscillera selon les différents scénarios entre 11 et 13 millions de tonnes d'aliments dont 6 à 7 millions de céréales (**figure 31**).

Satisfaire une telle demande avec seulement les productions nationales, n'est pas sans conséquence écologique, du moins si les tendances actuelles de stagnation des rendements agricoles et de maintien des systèmes extensifs d'agriculture et d'élevage, nécessitent des consommateurs de terres et

Figure 18 - Tendances évolutives des superficies céréalières selon la demande alimentaire



de ressources biologiques. Dans l'hypothèse d'une stagnation des rendements, le Niger aura besoin de mettre en valeur entre 70% et 92% de ses terres cultivables, dépendamment de la maîtrise de la croissance démographique et du changement du panier de la ménagère nigérienne (**figures 18**)

Ainsi, au-delà des efforts de maîtrise de la croissance démographique, le Niger devrait trouver un intérêt évident pour l'accroissement de la productivité et la diversification des filières alimentaires, la gestion de contradictions éventuelles entre nécessité d'un marché agricole ouest africain dynamique pour satisfaire les besoins de tous les ménages et obligation de protection des filières et de garantie de revenus décents aux petits producteurs.

⁶Selon les résultats de FNG, pour accroître la diversité alimentaire du ménage pour couvrir les besoins nutritionnels de tous les membres du ménage, il sera nécessaire de réduire les céréales de 60% à 40% dans l'alimentation en les suppléant par des quantités plus importantes d'autres aliments riches en micronutriments tels que les fruits, les légumes et les produits laitiers avec une répartition suivante : Céréales = 42% ; Tubercules et racines = 4% ; Légumineuses = 7% ; Poissons, viande, œufs et fruits de mer = 3% ; Lait et produits laitiers = 13% ; Fruits et légumes = 23% ; Huile et matières grasses = 6% ; Lait maternel = 8% (Communication Tabiojongmbeng Benedic PAM)

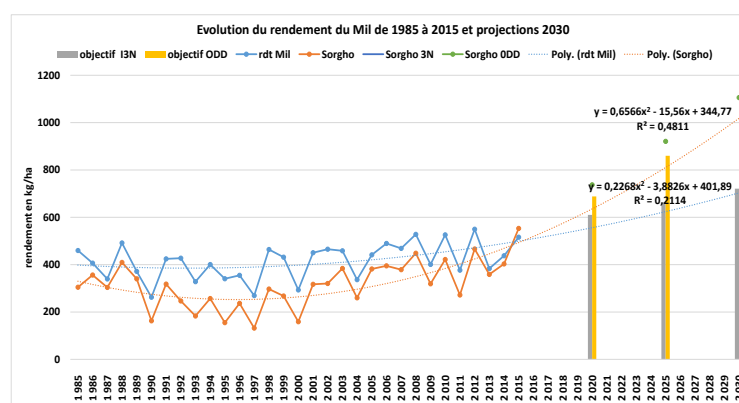
Un attention devrait être également accordée à l'actualisation de la ration alimentaire afin de tenir compte d'éventuelles évolutions des habitudes alimentaires qui pourraient résulter de l'urbanisation et des incertitudes d'acquisition des produits locaux du fait des déficits céréaliers récurrents et aussi du changement du pouvoir d'achat des différentes composantes de la société.

b) Accroître la disponibilité et la stabilité des produits végétaux

Avec un taux d'accroissement annuel de respectivement 2,2% et 4,6% des surfaces consacrées au Mil et Sorgho, une partie substantielle des terres cultivables seront utilisées à l'horizon 2030, y compris celles qui sont des zones marginales. Des prémices sont perceptibles avec la remontée du front agricole au-delà de l'isohyète 300 mm, considéré comme la limite entre zone agricole et zone pastorale.

Bien entendu, cette tendance apparente à la surexploitation des terres agricoles pourrait être inversée si la situation pluviométrique s'améliore et si les rendements agricoles sont accrus. Au cours des cinq dernières années, une légère tendance à l'accroissement des rendements est constatée. Un maintien de cette tendance pourrait permettre d'atteindre 700 kg/ha à 1000 kg/ha de rendement à l'horizon 2030 (**figure 19**). Cela paraît un scénario trop optimiste au regard de la récurrence des risques agricoles pouvant impacter sur les rendements et des faibles investissements dans l'agriculture pluviale.

Figure 19 - tendance évolutive des rendements céréaliers



Source : DS MAG/EL

✓ ACCROITRE LA PRODUCTIVITE

Accroître la productivité implique de faciliter l'accès des exploitants aux intrants ; ce qui implique d'engager des réformes importantes pour améliorer les systèmes d'approvisionnement et de distribution et d'utilisation, aussi bien pour les engrais, les semences et autres matériels et équipements agricoles et promouvoir des systèmes de productions plus résilients.

⇒ *Réforme de la filière engrais minéraux*

Le Niger est l'un des pays africains où l'utilisation des engrais est très faible, notamment pour les cultures pluviales comme le mil (1%), le sorgho (5%) et le niébé (3%). L'utilisation de l'engrais est surtout forte pour les cultures maraîchères irriguées (80% à 84%), les céréales irriguées (35% à 60%)⁷.

Jusqu'à présent, le système d'approvisionnement et de distribution des engrais repose i) au niveau national et régional sur un réseau étatique (représenté par la CAIMA) et un petit nombre d'importateurs privés formels ou informels ii) au niveau des Communes sur des détaillants privés et iii) au niveau des villages sur des Organisations de Producteurs (Boutiques d'Intrants). La CAIMA gère également la subvention accordée annuellement par l'Etat pour soutenir les producteurs.

L'ensemble du système d'approvisionnement et distribution a été jugé inefficace pour faciliter la disponibilité et l'accessibilité des engrais dans tous les pays. En janvier 2018, avec l'appui du MCC, le Niger s'est doté d'un plan de réforme du secteur des engrais. Celui-ci apporte des corrections sur les deux dimensions du système actuel de gestion du secteur des engrais : i) le désengagement progressif de l'Etat du marché des engrais ; ii) le maintien de la subvention du prix au producteur tout en améliorant le ciblage et la traçabilité des bénéficiaires.

La réforme du secteur des engrais devrait accroître significativement le volume d'engrais disponible de 24560 T en 2017 à 90 000 T en 2022 et si la tendance d'accroissement se maintient à près de 200 000 t en 2030 ; ce qui équivaldrait une dose d'utilisation de 20 kg/ha, bien au-delà des doses actuelles de 3kg//ha du Niger et 12 kg/ha de l'Afrique ; mais encore en deçà de l'objectif-cible de 50 kg/ha que les pays africains se sont fixés pour 2015.

Toutefois, il y a lieu de considérer que la réussite de la réforme du secteur des engrais dépendra de la maîtrise de la demande et de la qualité de la distribution bord-champ que seules des Organisations Paysannes bien structurées et représentatives sont à même d'assurer. Dans cette perspective, l'Initiative 3N se propose de mettre en place des centrales communales d'approvisionnements intégrées à la Maison du Paysan, véritable complexe de fourniture de biens et services aux producteurs placé sous l'égide des collectivités territoriales. Mais leur efficacité et leur viabilité devront être interrogées eu égard à la réforme du secteur des engrais.

⇒ **RELANCE DE LA FILIERE SEMENCIERE**

L'utilisation des semences de qualité de variétés sélectionnées, productives et tolérantes à la sécheresse, est une des mesures retenues pour renforcer la résilience des systèmes de

⁷Plan de réforme des engrais adopté par **Décret Présidentiel d'Approbation Numéro 2018-046/PRN/MAG/EL** pris en Conseil des Ministres du 12 Janvier 2018

production face aux risques climatiques. Aujourd'hui, à peine 2,5% des agriculteurs utilisent des semences sélectionnées.

En 2012, le Niger s'est doté d'un Plan de Relance de la Filière Semencière qui prévoyait une utilisation de semences sélectionnées sur 30% des superficies emblavées en 2016 au lieu de 2,8% en 2012. Quant au PAGRA, il prévoyait la production de 48900 t à utiliser sur 50% des superficies cultivées en 2023.

Une telle performance nécessiterait de renforcer la sensibilisation des producteurs sur l'intérêt des semences de qualité des variétés sélectionnées, appuyer l'émergence d'entreprises semencières et de paysans-multiplicateurs, réformer le marché de la filière semencière dans le but de confiner l'Etat dans son rôle de contrôle et de régulation et confirmer le rôle du secteur privé et des organisations paysannes dans la production et la distribution, renforcer la recherche variétale et les services de contrôle et de certification de l'Etat et rendre plus transparentes et traçables les subventions accordées aux agriculteurs vulnérables.

Comme pour les engrais, les initiatives sont prises sur mieux cibler les bénéficiaires des subventions. ; Mais l'un des défis les plus importants est de faire admettre aux pouvoirs publics et certains partenaires de mettre en place un système d'achat excluant les non professionnels de la filière semencière.

✓ **ACCROITRE LES SUPERFICIES IRRIGUEES**

Le développement des cultures irriguées permet au Niger de réduire sa dépendance pour certaines céréales (blé et Riz), réduire le déséquilibre de sa balance commerciale, satisfaire les besoins nutritionnels des populations et créer de la richesse au niveau des producteurs, et générer une économie de filières impliquant de nombreux acteurs nationaux et internationaux.

La SDDCI prévoit de tripler les superficies irriguées entre 2015 et 2030, de 113 060 ha à 350.000 hectares répartis comme suit : 60.000 hectares de périmètres à maîtrise totale de l'eau (40.000 hectares supplémentaires, essentiellement à l'aval de Kandadji) et 170.000 de Petite irrigation privée.

Dans la même période, il est attendu un accroissement de 50% des rendements du riz et des cultures maraîchères. Pour la seule période il a été retenu dans le PDES 2017-202, la réalisation de 200 000 ha de cultures irriguées, en mettant en œuvre, entre autres la Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de Collecte des Eaux de Ruissellement (SNDI/CER) validée en 2003 et relue en 2005, et la stratégie de développement de la petite irrigation du Niger (SPIN)⁸ adoptée en 2015.

⁸Par petite irrigation, il faut entendre : « Toute exploitation hydro-agricole autonome de taille maîtrisée, individuelle ou collective, économiquement viable et écologiquement durable, aménagée avec des technologies adaptées au savoir – faire local»

Cependant, le développement de l'irrigation n'est pas sans poser des problèmes sociaux, économiques et écologiques. Il s'agira surtout de renforcer la sécurité foncière des irrigants et autres usagers de l'eau (ex pasteurs), de minimiser les coûts d'acquisition des infrastructures et équipements d'irrigation, faciliter la mise en marché des produits horticoles et préserver les écosystèmes humides qui sont également des habitats pour la faune et des espaces de biodiversité.

✓ **RENFORCER LA RESILIENCE A TRAVERS LA GESTION DURABLE DES TERRES ET DES AGROSYSTEMES**

Il n'existe pas d'indicateurs et de résultats à atteindre en matière de résilience des systèmes de production face au changement climatique et autres risques agricoles. *Pour le moment, le Niger conçoit la résilience des systèmes de production à travers l'augmentation de la productivité, l'accroissement des superficies irriguées, la gestion durable des terres et des agrosystèmes, la gestion des risques agricoles, le renforcement de la place de la femme dans la production agropastorale.*

Au Niger, l'indicateur le plus souvent pris en compte pour la gestion des terres, est la superficie des terres dégradées récupérées. Par traitement des terres dégradées, il faut entendre améliorer les propriétés du sol et les meilleures formes de gestion de l'eau et de la fertilité du sol. Divers types de mesures sont pris en compte : Ex : lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau ; techniques culturales et construction de dispositifs antiérosifs (banquettes, demi lunes, zai, techniques de fixation des dunes etc.) ; développement de l'agroforesterie

L'objectif-cible du PDES est de traiter 1 065 500 ha de terres dégradées récupérées à l'horizon 2021 ; Le CSIN-GDT prévoit à l'horizon 2029, de réhabiliter 3,2 millions de terres dégradées. Seulement, entre 2012 et 2017, il n'a été traité que 269 470 ha de terres dégradées. Si la cadence observée est maintenue, à l'horizon 2030, l'objectif-cible de 2021 ne sera pas atteint.

Par ailleurs, au-delà des efforts à faire en termes de récupération des terres dégradées, il faut se préoccuper de l'impact réel des investissements sur la durabilité de l'utilisation qui en sera faite et également des modalités de leur évaluation. Jusqu'à présent les systèmes de suivi-évaluation du HC3N et des projets et programmes de gestion durable des terres se sont juste contentés de reporter les superficies traitées, sans par ailleurs donner une situation réelle dans le pays ou même dans la zone d'intervention, de l'ampleur des dégâts.

Ainsi, pour s'assurer de la viabilité des systèmes de production dans le contexte actuelle d'une forte vulnérabilité aux risques climatiques et environnementaux, le Niger devrait sans doute renforcer les investissements d'intérêt collectif, encourager les initiatives au niveau de l'exploitation privée mais aussi renforcer son système d'information sur l'ampleur de la dégradation et les progrès réalisés grâce aux actions publiques et privées. Pour cela,

certaines institutions comme le Centre National de Suivi Ecologique et Environnemental (CNSEE) devraient être renforcées en ressources (humaines, matérielles et financières).

✓ **RENFORCER LA RESILIENCE A TRAVERS LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES**

Le renforcement de la résilience et de la durabilité des systèmes de production implique l'application à grande échelle de mesures pertinentes au niveau des exploitations, des collectivités territoriales, des services publics d'appui aux producteurs. Le Plan d'Action de Gestion des Risques Agricoles (PAGRA) du HC3N prévoit de renforcer les capacités des différentes parties prenantes à comprendre et à intégrer la gestion des risques dans leurs stratégies d'intervention et plans d'actions.

A cet effet, le Gouvernement du Niger a obtenu de la Banque Mondiale et du MCC, un financement important pour la mise en œuvre du (PASEC). Le Programme d'Appui à l'Agriculture sensible au risque climatique (PASEC) cofinancé par la Banque Mondiale, le MCC et l'Etat du Niger est le premier projet mis en œuvre dans le cadre du PAGRA. Il prône la mise à l'échelle de pratiques d'agriculture intelligente face au climat (Climate Smart Agriculture). A l'horizon 2022, le PASEC amènera des milliers de producteurs à adopter une approche de gestion intégrée et durable de leurs exploitations et 60 communes du Niger à disposer d'un plan d'Action pour une agriculture intelligente face au climat et qui fait office de plan local de gestion des risques agricoles.

Amplifier et étendre les initiatives au niveau de toutes les Communes du Niger et de la très grande majorité des producteurs, quel que soit la zone agroécologique, est sans doute un défi que le pays doit relever pour qu'à l'horizon 2030, la cible 2.4 de l'ODD2 soit atteinte. Cela implique, de généraliser la prise en compte de la gestion des risques agricoles dans les PDC et surtout de mettre en œuvre toutes les mesures y relatives telles que la lutte contre la dégradation des terres, la maîtrise de l'eau, la promotion de technologies de productivité et de résilience et le développement des instruments de prévention et de gestion des risques et de leurs conséquences.

c) Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux Sous-produits animaux

Depuis 2010/11, la disponibilité apparente des sous-produits animaux semble amorcer une tendance baissière. En 2015-2016, le déficit aurait atteint 9kg par individu et par an pour la viande et 35 kg pour le lait et les sous-produits laitiers (**figure 20**).

Accroître la disponibilité et l'accessibilité de protéines d'origine animale, dans un contexte de forte poussée démographique et de fragilité des écosystèmes pastoraux est sans doute un des plus gros challenges majeurs à relever pour l'atteinte des cibles de l'ODD2.

L'augmentation de la disponibilité en sous-produits animaux nécessite de minimiser les multiples risques auxquels sont confrontés les éleveurs et agropasteurs, de diversifier les systèmes d'élevage et d'améliorer le taux d'exploitation du cheptel sans en hypothéquer le capital.

Le risque le plus important est le déficit fourrager qui ne peut être minimisé qu'en régulant l'effectif en fonction de la capacité productive des espaces pastoraux, en promouvant la gestion durable des terres pastorales et en développant l'agriculture fourragère en irrigué ou en pluvial.

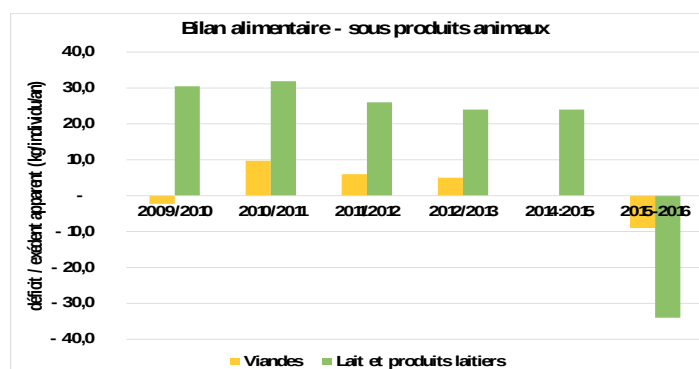
L'amélioration de l'accessibilité passera, bien entendu par le pouvoir d'achat des ménages et également par le développement d'un élevage à cycle court en milieu rural (productions d'œufs et de viande de volaille, de poisson), le développement d'un élevage fermier dans les zones péri-urbaines et de système de ranching en zones pastorales, une plus grande mise en marché du bétail et l'augmentation de l'offre de viande des abattoirs modernes. Pour cela des incitatifs et des facilités de financement devraient être mis en place pour l'accroissement de l'offre en protéines animales à des coûts abordables. Pour les groupes vulnérables en situation d'urgence, les sous-produits animaux (par exemple viande ou poisson séché) devraient être introduits dans la ration alimentaire de soutien, si ce n'est déjà fait.

d) rendre inclusif le développement agricole durable

Selon le RGAC (2008), 6,6% des chefs d'exploitation sont des femmes. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Tahoua (8,9%), Niamey (9,2%) Zinder (9,6%), Diffa (10%) et Agadez (12,4%) ; régions qui connaissent généralement une forte migration masculine. Les régions qui comptent le moins de femmes chef de ménage sont Tillabéri et Maradi avec respectivement 2,6% et 3,0%.

Les exploitations dirigées par les femmes comptent 3,7 membres et celles des hommes 6,4 membres ; toutefois en termes d'actifs masculins les écarts sont minimes : 1,8 pour les exploitations dirigées par les hommes et 1,5 pour les femmes. Les femmes chef d'exploitation se retrouvent dans toutes les classes d'âge.

Figure 20 - Evolution du bilan alimentaire - volet sous-produits animaux



Quel que soit le sexe du chef d'exploitation, le mode principal d'acquisition est l'héritage (81,8% pour les hommes et 85,2% pour les femmes). Les autres modes d'acquisition sont le prêt, le don et l'achat.

Deux femmes sur trois (3 sur 4 pour les hommes) pratiquent l'association agriculture-élevage. Il a été recensé 1 femme sur 4 et 1 homme sur 10 qui ne pratique que l'élevage; ils ne sont que 7,8% de femmes et 11,1% pour l'agriculture stricte. Les femmes sont très actives dans l'élevage des petits ruminants et de la volaille.

Pour les cultures pluviales, il n'y a pas de différence entre les exploitations ; l'essentiel des superficies cultivées sont consacrées au mil, niébé et sorgho. Les pratiques agricoles sont similaires. La majorité ne fait aucun travail du sol spécifique en dehors du défrichage (52,6% pour les femmes et 55,4% pour les hommes). Les femmes apportent davantage de fumier de fonds à leurs parcelles que les hommes (19,6% Versus 20,7%) ; les écarts sont davantage accentués dans certaines régions comme Dosso (58,3% versus 32,4%) ou inversés, comme Tillabéri (6,8% versus 16,1%). Le labour préalable avec enfouissement de matière organique n'est pratiqué que par 5,6% des femmes et 13,3% d'hommes.

En 2008, il a été recensé 19% de femmes dans la population agricole s'adonnant à l'horticulture et elles n'occupent que 5% des superficies horticoles. Au plan des pratiques horticoles, 27,3% de femmes utilisent des semences sélectionnées (14,1% pour les hommes) et 59,8% les locales (versus 72,8%) ; 36,8% appliquent la fumure organique (versus 7,3%), 0,1% la fumure minérale (versus 25,9%) et 56% les deux (versus 64,1%). Les femmes horticultrices ont également recours aux pesticides (57,3% versus 48,7%). Le système d'irrigation est largement manuel (69,9% pour les femmes et 43,3% pour les hommes) ou gravitaire (29,9% versus 50,9%) ; le goutte-à-goutte et l'aspersion sont peu ou pas du tout utilisés.

Les femmes bénéficient de beaucoup d'initiatives de formation et de renforcement des capacités dans le cadre des projets et des programmes ; mais souvent il s'agit des appuis de courte durée. *Il est important que les agents des services techniques offrent des appuis de qualité et s'intéressent davantage aux cultures et initiatives des femmes dans une perspective d'amélioration du régime alimentaire du ménage, d'autonomisation et de développement d'un entrepreneuriat féminin rural ; implique : des formations axées sur les compétences de base (savoir lire, écrire et compter), sur les connaissances économiques ; l'accès aux équipements et leur gestion ; un accompagnement de qualité qui prenne en compte le facteur temps ; un appui pendant une durée suffisante pour une réelle maîtrise et une continuité dans l'accompagnement pour répondre aux nouvelles difficultés.*

3.4. ETAT DES LIEUX SUR LES CONDITIONS FAVORISANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS (2A, B ET C)

Pour assurer les conditions de succès pour l'élimination de la faim et le développement durable à l'horizon 2030, plusieurs mesures sont à prendre au niveau de chaque pays. Ces mesures ont trait aux investissements en faveur des infrastructures rurales et autres services aux producteurs et à l'amélioration du fonctionnement des marchés.

Dans le cadre de la présente revue stratégique, l'attention a été surtout portée sur i) les efforts financiers nationaux en faveur de l'agriculture et de la recherche agricole à travers la mesure de l'Indice d'Orientation agricole des dépenses publiques et les dépenses de recherche agricole et ii) le fonctionnement des marchés.

3.4.1. EFFORTS FINANCIERS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA RECHERCHE (2A)

Les efforts financiers en faveur de l'agriculture sont appréciés à travers l'atteinte de la cible 2.a de l'ODD2 « Accroître, notamment grâce à la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés ».

La présente revue stratégique s'est surtout intéressée à l'Indice d'Orientation Agricole et aux dépenses de recherche qui sont le reflet de l'importance accordée par les pouvoirs publics au monde rural et au développement des innovations technologiques pour l'agriculture, l'élevage, l'environnement et la pisciculture.

a) Indice d'orientation agricole dépenses publiques

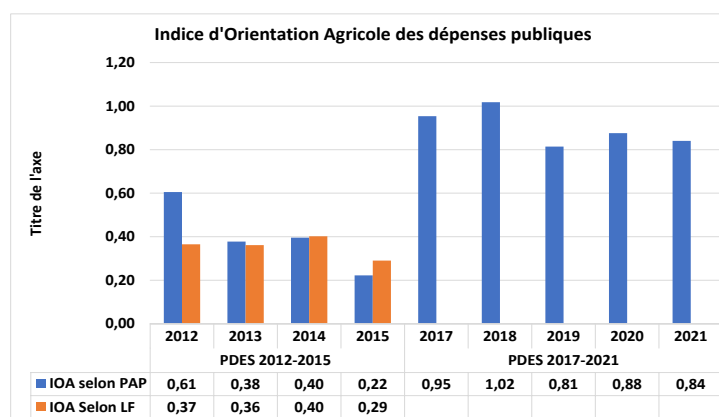
L'indice d'orientation agricole (IOA) pour les dépenses gouvernementales est défini comme la part de l'agriculture dans les dépenses gouvernementales, divisé par la part de l'agriculture dans le PIB, où agriculture se réfère aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la chasse et à l'exploitation forestière⁹.

⁹IOA = 1 indique que les dépenses publiques dans le secteur agricole est le reflet de sa contribution à l'économie du pays ; IOA < 1 implique que les dépenses sectorielles sont plus faibles que la contribution du secteur à l'économie.

Au cours de la période 2012-2015, l'IOA a été en moyenne de 0,4/an (variation de 0,6 à 0,2), traduisant une baisse dans l'allocation des ressources pour l'agriculture (**figure 21**). Les explications sont à rechercher dans la dégradation de la situation sécuritaire qui a incité les pouvoirs publics et aux partenaires à mettre davantage d'accent sur le maintien de la paix et la défense du territoire.

Par contre, dans le PDES 2017-2021, se basant sur une hypothèse d'accalmie dans les pays voisins et sur le territoire national, le poids économique du secteur est respecté dans les dépenses prévisionnelles nationales ; l'IOA passerait à 0,90 sur la période 2017-2021

Figure 21 - Evolution de l'Indice d'orientation Agricole



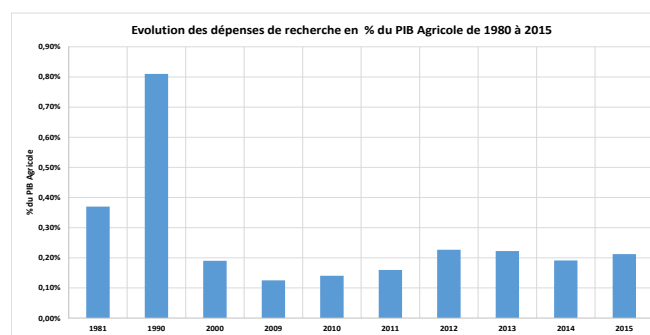
Calculé par l'auteur selon les données des Ministères du Plan et des Finances

Pour atteindre les objectifs-cibles de l'ODD2, le Niger devrait confirmer ses dépenses prévisionnelles sectorielles dans ses programmations budgétaires annuelles et pluriannuelles et surtout dans leur exécution d'une part et, s'assurer que la recherche et la vulgarisation scientifique sont bien prises en compte.

b) Dépenses de recherche

L'essentiel des activités de recherches agricoles est réalisé dans le cadre du Système National de Recherche Agronomique (SNRA) dont le principal acteur est l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN). Les autres membres du SNRA sont les Universités, la Direction de la Protection des Végétaux, le Centre National de Semences Forestières et une multitude de projets et programmes ayant un volet recherche (qu'il contractualise le plus souvent avec l'INRAN et autres acteurs). L'INRAN draine l'essentiel des ressources humaines, matérielles et financière allouées à la recherche agronomique. Le constat actuel est que les ressources allouées à cette activité sont relativement faibles. Elles ne représentent que 0,21% du PIB agricole en 2015. Une analyse rétrospective montre que les efforts en matière de recherche avaient connu un pic en 1990 avec à 0,81% du PIB agricole pour retomber à 0,14% en 2000(**Figure 22**).

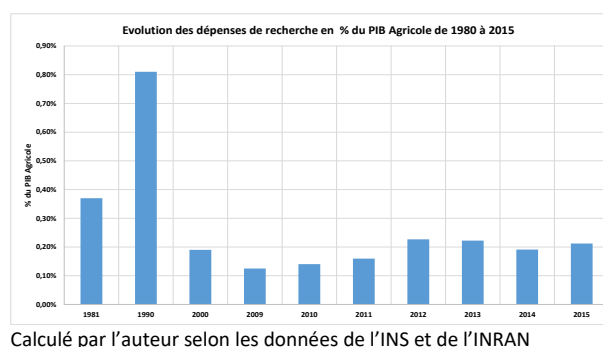
Figure 22 - Evolution des dépenses de recherche en % du PIB



Calculé par l'auteur selon les données de l'INS et de l'INRAN

Cependant, dans la période 2012-2015 (PDES 2012-2015), une certaine amélioration du financement a été notée (**figure 23**. La contribution du budget national (volet trésor) est passée de 735 millions de FCFA en 2011 à 2126,6 millions FCFA en 2015. La contribution de l'Etat tient compte des recettes propres de l'Institut. En 2016, elle a baissé de 7%.

Figure 23 - Evolution des dépenses de recherche en % du PIB



Le financement extérieur direct à l'INRAN a été divisé pratiquement par 4 entre 2013 et 2016 ; il est prévu dans le PDES un accroissement irrégulier et progressif de la contribution des bailleurs de fonds à la recherche. Cet apparent désinvestissement national pour la recherche agronomique interroge sur la place réservée au développement adéquat de connaissances et d'innovations technologies pour la transformation du monde rural, axe majeur du PDES 2017-2021.

Pour que la contribution de la recherche agronomique dans l'élimination de l'insécurité alimentaire et la malnutrition et la transformation durable des systèmes de productions et de l'économie agricole, des engagements politiques plus clairs, mieux définis et mieux structurés sont nécessaires. Des réformes institutionnelles et organisationnelles sont engagées et des lois-programmes doivent être mises en place avec un mécanisme de reddition des comptes du SNRA et de ses chercheurs.

3.4.2. FONCTIONNEMENT DES MARCHES

Le fonctionnement des marchés est abordé à travers les cibles 2b et 2c. La première traite des restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés mondiaux y compris l'élimination des formes de subvention à l'exportation. La seconde traite du contrôle de la volatilité des prix à travers l'accès à l'information des marchés.

a) Indicateur 2. b.1 : Estimation du soutien à la production agricole (2b1)

L'estimation du soutien aux producteurs (%) représente les transferts aux producteurs agricoles, mesuré à la ferme et exprimé en pourcentage des recettes agricoles brutes. Les transferts inclus dans l'estimation du soutien aux producteurs sont : le soutien des prix du marché, les paiements budgétaires et les coûts des recettes perdues supportées par le gouvernement et autres agents économiques. Il ne dispose de valeur de référence à l'échelle nationale.

Les filières agricoles et pastorales bénéficient de nombreux soutiens de la part des pouvoirs publics. Malheureusement, la nature et le volume de ces soutiens ne sont pas suffisamment répertoriés. Il y a lieu d'engager des études et des réflexions sur le sujet.

b) soutien à l'exportation (indicateur 2b2)

Cet indicateur estime les coûts totaux des subventions à l'exportation dans le secteur agricole. Il n'existe pas de valeur de référence au niveau national.

Il est simplement à rappeler que les produits agropastoraux sont la seconde source de devises du pays, mais ils ne bénéficient d'aucune mesure de soutien à l'exportation. Bien au contraire, les exportations vers les pays voisins sont souvent entravées par la faiblesse des infrastructures routières et par les tracasseries administratives informelles des services de contrôle routier (police, douane, gendarmerie, services phytosanitaires, forestiers, agents de santé ...). Des initiatives sont prises au niveau national et sous-régional pour réduire ces entraves au commerce transfrontalier et international. Mais c'est un travail de longue haleine.

Dans la perspective, d'instaurer une véritable économie des filières d'exportation, la lutte contre les tracasseries, des mesures incitatives et des facilités (financement, information ...) devraient renforcées.

c) Anomalies tarifaires et perturbation du marché agricole (2c1)

L'indicateur proposé des anomalies des prix des aliments mesure le nombre de "Anomalies des prix" qui se produisent sur une série de prix des produits alimentaires donné sur une période de temps donnée. Les données de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)¹⁰ peuvent être utilisées pour calculer la valeur de l'indicateur pour les denrées alimentaires. Ceci n'a pas été officiellement fait. Il y a lieu de d'engager rapidement une étude sur les anomalies tarifaires et la perturbation du marché agricole en relation avec l'UEMOA et la CEDEAO dont l'objet est de créer un marché commun au niveau de l'Afrique de l'ouest.

3.4.3.COOPERATION POUR LA REALISATION DE FAIM ZERO ET DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

¹⁰C'est un indicateur de mesure de l'inflation au sein des pays membres de l'UEMOA. Cet indice est dit "harmonisé" car le même instrument de suivi de l'évolution des prix a été mis en place dans ces pays, en utilisant une méthodologie commune. L'inflation peut être mesurée en glissement annuel ou en moyenne annuelle.

Au plan opérationnel, la lutte contre l'insécurité alimentaire se fait à travers les interventions classiques des services de développement rural et de la Santé, des projets d'investissements dans les différents sous-secteurs agricoles, les actions des partenaires techniques et financiers, les interventions des ONG internationales et nationales, (humanitaires ou de développement), les initiatives des Organisations Paysannes et du secteur privé.

ALIGNEMENT DES PTF

Les cadres stratégiques des PTF couvrent une diversité de domaines économiques et sociaux et plus particulièrement le développement rural et la sécurité alimentaire & nutritionnelle sont les secteurs de concentration de la coopération au développement. Au sein du domaine les secteurs « pêche & pisciculture », « Entrepreneuriat Rural » et « nutrition » ne semblent pas suffisamment considérés. Cependant, il y a lieu de noter que les interventions en matière de santé intègrent souvent des opérations de prévention et de prise en charge de la malnutrition infantile et maternelle.

Toutefois, il y a lieu de retenir que de plus en plus les projets d'investissements se donnent une certaine flexibilité pour accompagner le pays dans la prise en charge des personnes vulnérables affectées par un choc (climatique, environnemental ou social) ; il y est prévu dans la majorité des cas, un mécanisme de réponse rapide (MRR) aux situations d'urgence qui n'est provisionnée que d'accord partie entre le gouvernement et le bailleur et sur la base d'une évaluation des sinistres et de leurs effets sur les ménages vulnérables.

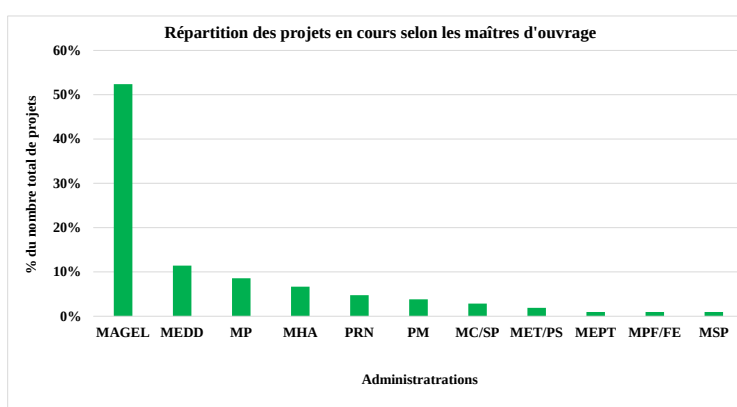
MAITRISE D'OUVRAGE DES MINISTÈRES

Selon la base de données du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), une centaine de projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'agriculture durable sont actuellement en exécution, sous la maîtrise d'ouvrage de différentes administrations publiques.

Plus de la moitié des projets répertoriés sont sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Les Ministères de la Santé, de la Planification Familiale et de la Protection de l'Enfant, sont sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'élevage gèrent à peine 1%

des projets. Environ 9% des projets sont mis en œuvre à travers les services de la Présidence et de la Primature (**Figure 24**).

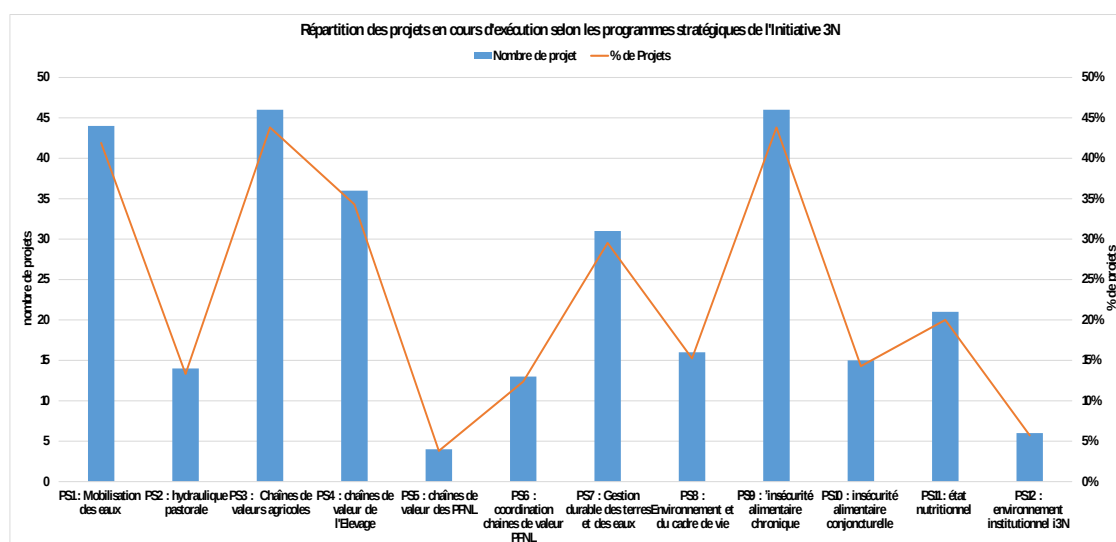
Figure 24 - répartition des projets selon les Ministères



Source : HC3N

Tous les domaines d'investissements de l'Initiative 3N sont couverts mais à des degrés différents. Les programmes stratégiques les plus couverts en actions (pas forcément en ressources financières) sont ceux relatifs à la mobilisation des eaux pour la production

Figure 25 - Nombre de projets selon les programmes d'investissements de l'Initiative 3N



Source : HC3N

agricole (PS1) et à la lutte contre l'insécurité alimentaire chronique (Figure 25).

Les thématiques les moins annoncées sont l'hydraulique pastorale, le développement des produits forestiers non ligneux et halieutiques, l'insécurité conjoncturelle et l'appui à la mise en œuvre.

ACTIONS HUMANITAIRES

Le Niger compte 175 organisations humanitaires (OH), dont 14 entités des Nations Unies, 98 ONG nationales et 63 ONG internationales et sociétés de la Croix-Rouge. Ces organisations interviennent sur l'ensemble du territoire. Mais pour la seule région de Diffa en proie à des conflits et à l'insécurité alimentaire, il a été enregistré la présence de 74 OH dont 10 agences des Nations Unies, 33 ONG internationales, 27 ONG nationales et 4 membres du Mouvement de la Croix-Rouge.

Leurs actions visent à sauver des vies, réduire les vulnérabilités et faciliter le renforcement des moyens d'existence. En matière de sécurité alimentaire, il s'agit de i) apporter une assistance alimentaire et agricole coordonnée pour sauver des vies ; ii) renforcer la capacité des ménages à résister aux chocs dans les zones affectées par les crises et protéger leurs moyens et iii) renforcer la collecte, l'analyse et la gestion d'information sur la réponse dans les zones d'intervention humanitaire ainsi que les mécanismes de redevabilité.

Les actions de lutte contre la malnutrition portent sur le renforcement de la qualité des services nutritionnels, la consolidation de l'intégration de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans le système de santé et la mise à l'échelle des interventions de prévention.

Chaque année, les Organismes Humanitaires regroupés au sein des clusters soutiennent 75% à plus de 80% des personnes vulnérables ciblées dans le Plan de Soutien aux personnes vulnérables établi annuellement par le Gouvernement. Les plus grands contributeurs aux actions humanitaires sont le PAM, l'UNICEF et l'UNHCR.



4. AUTRES DETERMINANTS POUR L'ATTEINTE DE L'ODD2 (LIENS AVEC AUTRES ODD)

Pour éradiquer la faim et la malnutrition et pour assurer un développement agricole durable, agir simplement sur les facteurs inductifs directs n'est pas suffisant. Il existe en effet, une multitude de facteurs sociaux, économiques, environnementaux et même de gouvernance qui ont peuvent influencer positivement ou négativement sur les effets des investissements et autres mesures des Gouvernements, des Partenaires Techniques Financiers, des ONG et des ménages eux-mêmes. C'est pour cela que dans le cadre de la présente revue, une attention a

été prêtée aux tendances évolutives de certains indicateurs des ODD (autres que l'ODD2), considérés comme faisant partie des déterminants sociaux, économiques ou environnementaux pour l'atteinte de l'ODD2.

4.1.DETERMINANTS SOCIAUX

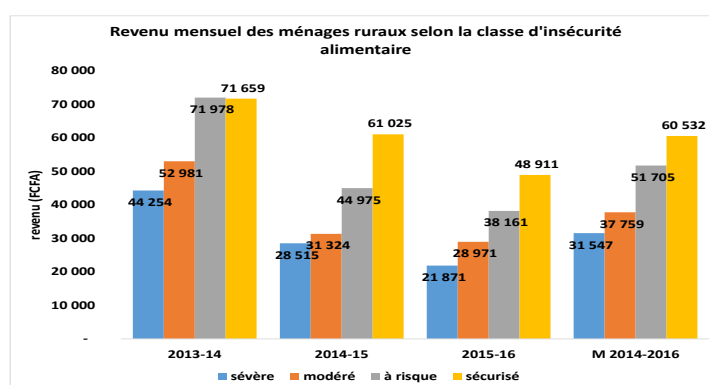
ELIMINATION DE LA PAUVRETE (ODD1) ET REDUCTION DES INEGALITES (ODD 10).

L'accessibilité aux aliments et nutriments est fortement dépendant du revenu des ménages et de l'efficacité des circuits d'approvisionnement et de distribution.

Les enquêtes annuelles SAP-INS sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire font ressortir le lien entre le revenu des ménages et la classe d'insécurité alimentaire.

Les revenus des ménages varient selon les années. Le revenu d'un ménage en insécurité alimentaire sévère représente selon les années de 47% à 62% celui des ménages en sécurité alimentaire ; ceux des ménages en insécurité alimentaire modérée, de 51% à 74% (**figure 26**).

Figure 26 -revenu mensuel des ménages selon la classe d'insécurité alimentaire

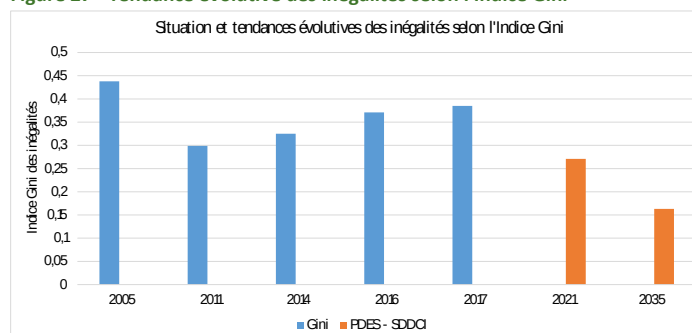


(Source: REACH-Niger, 2014)

La pauvreté calculée selon le modèle de consommation des ménages devait passer de 45,1% en 2014 à 37,9 % à l'horizon 2021 (PDES) et 20% en 2035 (SDDCI). Cela devrait s'accompagner d'une réduction drastique des inégalités mesurées selon l'Indice de Gini (**figure 27**). Celui-ci devrait passer de 0,325 en 2014 à 0,271 en 2021 (PDES) à 0,163 (SDDCI).

Toutefois, si l'on tient compte de la tendance évolutive amorcée à partir de 2011, année à partir de laquelle les inégalités sont accentuées, *il faudrait davantage orienter les politiques publiques, les*

Figure 27 - Tendance évolutive des inégalités selon l'Indice Gini



Source : INS

programmes et projets vers la réduction des inégalités et une amélioration du bien-être général de toutes les couches sociales, notamment en milieu rural dont la richesse dépend de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de l'exploitation des ressources forestières.

EGALITE DES SEXES ET EMANCIPATION DE LA FEMME (ODD5)

L'insécurité alimentaire et la malnutrition ont une dimension féminine qui risque de perdurer avec la persistance des inégalités liées au sexe. Il est reconnu qu'il existe une corrélation forte entre inégalité femmes-hommes et insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les besoins alimentaires et nutritionnels des femmes elles-mêmes – et souvent, ceux de leurs filles – sont négligés au niveau des ménages, où règnent des normes sociales et culturelles discriminatoires.

En matière d'égalité des sexes et de l'émancipation de la femme, les progrès du Niger sont insuffisants. En 2016, le Niger occupait le 149ème rang de pauvreté sur 152 pays classés. L'indice d'inégalité de genre du Niger est de 0,713 contre 0,635 pour les pays du Sahel et 0,575 pour l'Afrique sub-Saharienne)¹¹.

Aussi, réduire les inégalités liées au sexe dans tous les domaines d'action de l'agenda 2030 est un impératif constitutionnel. L'égalité des sexes et l'émancipation de la femme sont perçus au Niger comme une résultante d'un ensemble de droits de la femme : droits à la survie et à la santé; droits au développement; droits à la protection; droits à la participation.

La promotion, l'application et le respect de ces droits sont à même d'accélérer l'atteinte des objectifs-cibles de réduire la prévalence de la malnutrition, d'accroître la disponibilité et l'accessibilité de la famille aux denrées alimentaires et en général de développer une économie familiale plus durable et plus résiliente face aux chocs divers.

UNE VIE Saine ET UN BIEN ETRE POUR TOUS (ODD3)

Un état de santé fragile et un bien-être mal assuré peuvent affecter significativement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des individus et des communautés.

C'est pour cela que le Niger fait de l'amélioration de la santé et de l'état nutritionnel, des piliers du développement du capital humain avec un focus spécifique sur les femmes et les enfants d'une part et la réduction de la prévalence de certaines maladies qui traduisent ou induisent un état de malnutrition ou qui impactent sur les capacités productives des ruraux.

Les efforts qui seront menés pour limiter l'expansion du VIH/SIDA, de la tuberculose, du paludisme et des maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau ..., (cible 3.3) aura sans doute un impact positif sur la prévalence de la malnutrition. Il en est de même, de ceux en faveur d'une meilleure planification des

¹¹Niger country Report, Selected Issues 2017,

naissances, d'un accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, (OOD3, cible 3.7).

APPROVISIONNEMENT ET ASSAINISSEMENT DURABLE (ODD 6)

Le gouvernement du Niger poursuit ses efforts pour réduire les risques de maladies (notamment diarrhéiques qui peuvent induire la malnutrition) en facilitant l'accès à l'eau potable et en promouvant l'hygiène et l'assainissement au niveau des ménages. Entre 2015 et 2017, de nombreux ouvrages hydrauliques ont été implantés aussi bien en milieu urbain que rural.

Mais, cela n'est pas encore suffisant, seuls 50% de la population (53% pour les femmes) ont accès à de l'eau potable, utilise des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité à l'échelle nationale. Les disparités ville-campagne sont encore ténues (90% en milieu urbain contre 42,4% en milieu rural).

Sans accélération de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le Niger court le risque de voir tous ses efforts d'éliminer la malnutrition infantile annihiler par les conditions d'hygiènes et d'assainissement déplorables, et ce d'autant que même les initiatives prises pour améliorer l'hygiène corporel (lavage des mains au Savon à l'école et dans les ménages) ne sont pas suffisamment répandues et soutenues.

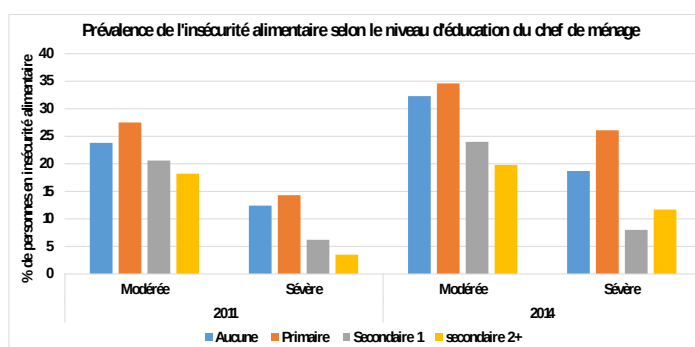
UNE EDUCATION ET UN APPRENTISSAGE DE QUALITE (ODD4)

Une éducation utile et de qualité est à même de favoriser l'amélioration du bien-être individuel et conséquemment de la situation alimentaire et nutritionnelle. Les enquêtes de l'INS sur le Profil de Pauvreté a mis en évidence que les ménages dont le chef est sans instruction ou d'un niveau d'instruction faible sont les plus exposés au phénomène de la pauvreté, avec 48,4% contre seulement 21,9% pour les ménages ayant un niveau d'instruction secondaire 1.

L'influence de l'éducation est également perceptible sur le niveau de sécurité alimentaire (**figure 28**).

Des inégalités selon le genre existent dans le domaine de l'éducation. Les femmes et les jeunes filles ont un faible accès à l'éducation (taux de scolarisation de base des filles est 67,3% contre 84,9% pour

Figure 28 - prévalence de l'insécurité alimentaire selon le niveau d'éducation



Source : Profil de pauvreté, INS

les garçons¹²) et un taux élevé de déperdition scolaire et ou d'abandon à partir du secondaire. L'indice de parité entre les genres qui est le rapport entre le taux de fréquentation scolaire des filles et celui des garçons est estimé à 0,83 % pour le niveau primaire et varie de 0,79 en milieu rural à 0,96 en milieu urbain. Par contre, au niveau secondaire, l'indice de parité entre les genres pour le taux net de scolarisation est égal à 0,69.

Pour les 15 prochaines années, le Niger devra renforcer son système éducatif afin d'assurer un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire à tous les enfants, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et favoriser l'égalité d'accès des personnes vulnérables. L'objectif est de faire passer la durée moyenne de scolarisation de 1,5 an en 2015 à 4,5 ans en 2015 d'augmenter l'espérance de vie scolaire de 5,4 ans en 2015 à 7,8 ans en 2030 et 9 ans en 2035.

4.2.DETERMINANTS ECONOMIQUES

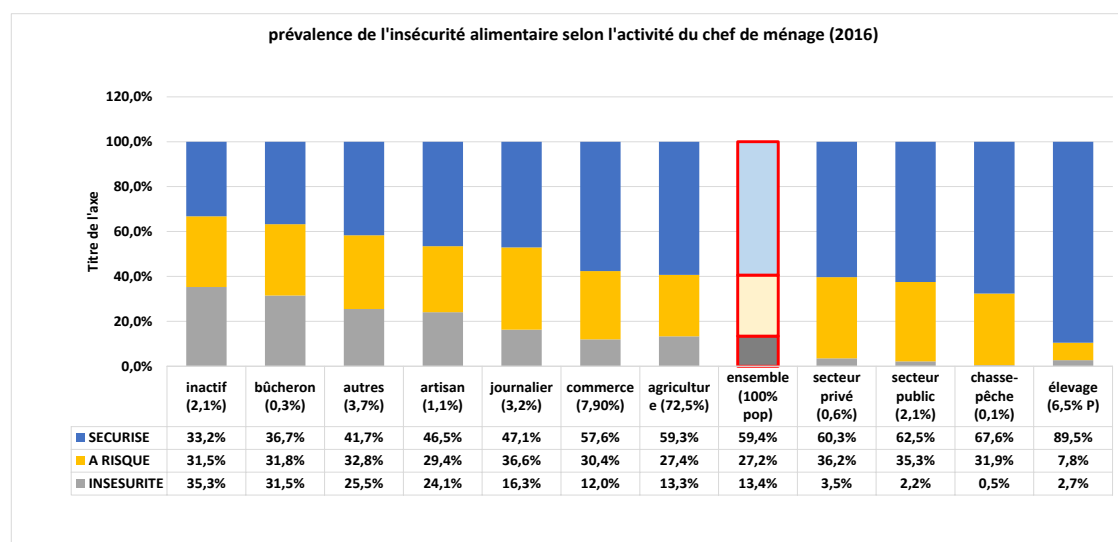
CROISSANCE SOUTENUE, INCLUSIVE ET DURABLE, (ODD8)

Avec le PDES 2017-2021, le Niger a opté pour une transformation du monde rural qui devrait accroître davantage le PIB agricole de 4,5%/an et permettre à 40% de jeunes ruraux d'avoir un emploi permanent. Parallèlement, il est prévu une réduction de l'emploi informel et du chômage aussi bien dans les villes qu'en campagne.

Cela impactera sans doute sur la prévalence de l'insécurité alimentaire. En effet, les personnes les moins affectées sont surtout les travailleurs du secteur public et privé et les éleveurs ; les plus affectées sont celles vivant dans des ménages dirigés par des personnes inactives ou ayant des emplois précaires (bûcherons, artisans) comme l'illustre la **figure 29**.

¹² Plan de Développement Economique et social du Niger

Figure 29 - Prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'activité du chef de ménage



INS-SAP/GC mars 2016

INFRASTRUCTURE RESILIENTE ET INDUSTRIALISATION INCLUSIVE (ODD9)

L'existence de routes accessibles aux ménages ruraux et l'existence d'une industrie agricole et agroalimentaire dynamique sont des facteurs pouvant améliorer la disponibilité des produits alimentaires sur les marchés de collecte et de consommation et accroître les revenus des agriculteurs et des éleveurs.

Au cours de ces dernières années, avec l'appui de ses partenaires, le Gouvernement du Niger a élargi son réseau d'infrastructures routières, ce qui a permis de faire évoluer l'Indice d'Accessibilité Routière (IAR) de 32,5% en 2012 à 36,5% en 2017 et la densité routière de 15,9 km /1000 km² à 16,75 km/1000 km².

Cependant, la plupart des infrastructures routières sont en fait, des pistes rurales sommaires, insuffisamment entretenues, voire très dégradées. Même les routes bitumées interurbaines ou transfrontalières restent parfois difficilement praticables ; en 2016, près de 40% des routes bitumées sont en mauvais état (Ministère du Plan, RMO 2016).

Par ailleurs, la résilience des infrastructures routières est mise à rude épreuve avec les intempéries. Elles peuvent être envahies par des dunes de sable, dégradée par l'érosion hydrique ou coupée par des mares et des Koris ; d'où la nécessité de prendre en compte la résilience des infrastructures économiques dont les routes dans la prévention des risques climatiques.

L'étendue et la qualité du réseau routier ne sont pas sans conséquence sur les prix à la consommation des produits vivriers et sur la compétitivité (et partant sur les revenus des acteurs de la chaîne des valeurs) des filières agricoles et pastorales.

L'état du réseau routier auquel s'ajoutent des coûts élevés de l'énergie et une maîtrise insuffisante des technologies sont également à prendre en compte dans les facteurs explicatifs du faible niveau d'industrialisation en particulier dans le domaine de l'agroalimentaire. Les industries agroalimentaires sont peu développées et concentrées dans les grandes villes. Certaines comme les laiteries et autres minoteries ont du mal à disposer de la matière première (lait, grain ...), en quantité suffisante et à un prix abordable ; les coûts élevés de collecte et de transport de cette matière première est élevée. De plus, elles sont concurrencées par les importations agroindustrielles et les micro-unités familiales de transformation artisanale qui à court terme ne peuvent induire qu'un croît limité de revenus pour les producteurs.

Ainsi, le secteur secondaire dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire reste trop faible pour encourager les agriculteurs et éleveurs à investir plus pour produire plus et gagner plus. Sans une approche de développement agricole radicalement changée, le Niger risque de perdurer dans le cercle vicieux d'une offre en matière première trop faible pour encourager l'agro-industrie et d'une demande industrielle trop faible pour stimuler la productivité et la production. En cela, des réflexions et des concertations doivent être menées et des leçons doivent être tirées des initiatives de productions agroindustrielles de la république naissante du Niger.

4.3. DETERMINANTS LIES A L'ENVIRONNEMENT

ACCES A L'ENERGIE FIABLE, DURABLE ET MODERNE (ODD7)

L'approvisionnement en énergie à un coût abordable est à la fois un facteur de bien-être et un levier pour la croissance agricole et l'émergence d'un secteur secondaire de l'agroalimentaire.

Mais pour le Niger, l'utilisation de l'énergie moderne et durable procède aussi de la volonté d'accroître la productivité agricole et de la préservation des ressources forestières et partant, d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour ses populations.

Malheureusement, force est de constater que la quantité d'énergie moderne consommée reste très faible. Entre 2015 et 2017, la proportion de la population utilisant l'énergie moderne est simplement passée de 15,4 à 18,5% ; en 2021, elle devrait atteindre 19,2% (PDES 2017-2021). Les ambitions du Niger en matière d'énergie sont bien réelles. La part des énergies renouvelables devrait également enregistrer une progression significative ; En 2030 elle serait

de 62% de la capacité totale installée. La production d'énergie raccordée au réseau de distribution passerait de 0% en 2015 à 54% en 2030. La consommation de combustible moderne dans les ménages passerait de 1% à 24% de 2015 à 2030.

L'utilisation des énergies renouvelables pourrait réduire les coûts de production et améliorer la compétitivité des filières des cultures irriguées d'une part et freiner l'exploitation abusive des ressources ligneuses, d'autre part. Le Niger a le potentiel énergétique nécessaire pour faciliter l'accès des populations rurales y compris les producteurs agricoles à une énergie fiable, moderne et écologique. Le défi pour lui est de trouver les mécanismes appropriés pour encourager les investissements privés au niveau des producteurs et des ménages ruraux.



5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1.ELEMENTS DE SYNTHESE

Au sortir de la période de mise en œuvre des OMD, le constat a été fait que les investissements et mesures engagés par l'Etat avec l'appui de ses partenaire n'a pas permis d'atteindre la cible 3 de l'OMD1 « réduire de moitié la proportion de population souffrant de la faim ». Entre 2008 et 2011, la proportion de la population ne couvrant leurs besoins caloriques n'a baissé que de 1% entre 2008 et 2011 (de 37% à 36%) et augmenté de 14% entre 2011 et 2014 passant de 36% à 50% selon l'INS (bilan OMD et ECVMA).

Aujourd'hui encore, la sous-alimentation est plus forte chez les ruraux (50,6%) que chez les citadins (46,7%). En 2016, il a été noté que 18% à 20% des ménages ont un régime alimentaire pauvre ou faiblement diversifié. La situation nutritionnelle des enfants reste encore très préoccupante. La situation s'est dégradée de 2016 à 2017 avec une progression de la proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale de 2,9% (de 31,7% à 34,6%) et de 3,2% pour le retard de croissance (de 42,2% à 45,4%).

L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont la conséquence de facteurs multiples : i) une accessibilité difficile et tout aussi fluctuante pour une bonne proportion de ménages (en particulier ruraux) aux revenus faibles et incertains; ii) une disponibilité alimentaire insuffisante et fluctuante dans le temps résultant d'une productivité rendue faible par des difficultés d'accès aux intrants une résilience des systèmes de production mise à mal par la dégradation accélérée des terres, la récurrence des perturbations climatiques et autres risques agricoles ; iii) des conditions sociales et économiques qui ne sont pas toujours favorables à un accroissement durable de la disponibilité, de l'accessibilité ou de l'utilisation adéquate des denrées alimentaires et nutriments. La forte croissance démographique, les inégalités entre les différentes couches sociales, certaines pesanteurs socioculturelles et les progressions lentes en matière d'éducation, les difficultés d'accès aux services sociaux de base et le sous-emploi de la population rurale, le faible niveau de développement du secteur secondaire sont autant de facteurs qui freinent l'élimination de la sous-alimentation et de la malnutrition.

Pour relever les défis de l'élimination de la faim à l'horizon 2035, les efforts du Niger doivent être encore plus efficaces et plus efficaces qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Qu'il s'agisse de l'insécurité alimentaire ou de la malnutrition, les perspectives de leur élimination sont lentes, à moins d'efforts supplémentaires pour mettre à l'échelle et généraliser les mesures et actions prévues dans les politiques publiques et les projets et programmes de développement ou d'assistance humanitaire.

Des ruptures sont nécessaires, si à l'horizon 2030, aucune nigérienne et aucun nigérien ne devraient souffrir de la faim ou de la malnutrition et si les productrices et producteurs

devraient vivre dignement tout en adoptant des systèmes de productions résilients face aux multiples risques agricoles.

Les ruptures passeront par des changements hardis sur les approches, les priorités d'actions, une plus grande confluence et convergence des investissements dans des zones où les changements sont possibles; pas seulement les zones où des problèmes sociaux sont identifiés, mais aussi des zones où l'exploitation des atouts et potentialités peuvent impacter sur la sécurité alimentaire et la transformation de l'agriculture et du monde rural.

Les ruptures passeront également par une meilleure appropriation de l'Agenda 2030, une planification de sa mise en œuvre et la mobilisation de tous les groupes d'acteurs concernés.

5.2.RECOMMANDATIONS GENERALES

1. De l'internalisation de l'ODD2, ses cibles et indicateurs

L'internalisation de l'ODD2 n'a concerné qu'une partie des acteurs concernés par l'élimination de la faim et de la malnutrition et le développement agricole durable ; les ONG, les Organisations Paysannes, le secteur privé et les acteurs au niveau décentralisé ont été peu associés. Aussi, il paraît impératif qu'au plus tôt, toute disposition utile soit prise pour une vaste campagne de communication et de médiatisation de l'ODD2. Celle-ci devrait cibler le grand public, les services techniques, ONG et Organisations Paysannes impliqués dans la thématique, les collectivités territoriales (Régions et Communes) et autres acteurs locaux.

2. De la planification spécifique pour l'ODD2

L'Initiative 3N représente implicitement la stratégie Faim zéro ; mais telle qu'énoncée elle ne paraît pas suffisante pour prendre en charge toutes les cibles et les indicateurs de l'ODD2.

Aujourd'hui, force est de constater que 2 des 5 cibles principales de l'ODD2 et les cibles complémentaires n'ont pas été considérées comme prioritaires dans l'exercice de priorisation du Ministère du Plan et seuls 4 indicateurs sur 14 ont fait l'objet d'établissement d'une situation de référence et pour la grande majorité d'indicateurs, des objectifs-cibles ne sont pas définis dans les documents de planification à moyen (PDES 2017-2020 et PA 2016-2020 de l'Initiative 3n) et à long terme (SDDCI et Stratégie Initiative 3N).

Ces insuffisances doivent être corrigées au plutôt à travers un processus participatif et inclusif de planification. Surtout une attention particulière devrait être accordée aux cibles relatives à la recherche scientifique, à la vulgarisation et aux conditions de mise en œuvre de l'ODD (2a, 2b et 2c).

3. De l'évaluation de la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

Le Niger a opté pour une mesure des progrès pour la réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire la consommation calorique et le Score de Diversité alimentaire (métadonnées) évalués périodiquement déterminés lors des Enquêtes sur les conditions de vie des ménages (ECVMA).

Toutefois, annuellement, le pays établit un bilan alimentaire qui donne un aperçu global de la situation alimentaire du pays et réalise des enquêtes annuelles (EVIAM) qui permettent d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages. Ces enquêtes se fondent sur l'apport calorique et le score de consommation alimentaire et utilisent d'autres indicateurs tels que : la durée déclarée des stocks alimentaires du ménage, La possession de bétail (nombre d'UBT), la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales, l'indice des stratégies d'adaptation développées par les ménages.

L'utilisation des données de l'EVIAM et de l'ECVMA semble pertinente pour un suivi de la prévalence de la sous-alimentation ; ces deux enquêtes devraient être fusionnées, ce qui implique l'adoption d'une même approche méthodologique (ciblage, groupe de produits alimentaires à considérer ...).

4. Du lien entre renforcement de la résilience, réduction des risques de catastrophe et insécurité alimentaire

L'un des challenges du renforcement de la résilience des personnes en situation d'urgence est de pouvoir les localiser et les identifier à temps et de prévoir concomitamment les actions les plus pertinentes alliant « secours d'urgence » et solutions aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Dans la plupart des interventions les actions d'urgence humanitaire et les actions de développement durable sont découplées ; ce qui n'est pas de nature à vérifier l'impact sur les changements structurels intervenus au niveau des ménages et des systèmes de production ou des moyens de subsistance.

La méthode AIC développée par le PAM en collaboration avec le Système d'Alerte Précoce des crises et des catastrophes (SAP/CC) et le HC3N pourrait apporter une solution à ce problème. « *L'AIC fournit des informations permettant de guider le choix des différentes combinaisons de thèmes programmatiques à appliquer dans chaque zone géographique, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des plus vulnérables et de réduire les risques de chocs naturels d'origine climatique auxquels ils sont exposés, et ainsi de protéger les acquis et de favoriser le développement futur dans les régions fortement exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques* ». Cela permet de planifier les types d'actions de protection sociale (filets sociaux) et de sécurité alimentaire (accroissement productions et

productivité, aménagements pastoraux, protection de l'environnement) ou des actions connexes (éducation, santé, hydraulique, alerte précoce).

L'AIC permet une représentation cartographique des zones critiques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et risques multiples. Toutefois, pour acquérir toute sa pertinence l'AIC devrait trouver des solutions à ses propres limites parmi lesquels deux peuvent être notées, du moins pour son utilisation au niveau décentralisée :

1. Un même département peut être un espace de contraste selon son étendue et son orientation. Il peut abriter en son sein diverses situations agroécologiques, démographiques et hydrologiques. Cela pourrait être de nature à rendre moins efficace le ciblage.
2. la planification et la programmation des actions de développement local, ne relève pas du Département, mais de la Commune ou de la Région qui pourraient l'utiliser cet outil lors des processus d'élaboration de leur PDC (Plan de Développement Communal) ou PDR (Plan de Développement Régional).

5. De la réduction de la sous-alimentation et de la malnutrition

La lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle requiert des actions conjuguées non seulement dans les domaines liés aux quatre dimensions reconnues (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) mais également à une diversité de domaines connexes pris en compte dans l'Agenda 2030. Les interventions pour accroître la disponibilité et prendre en charge les ménages et les enfants en situation d'urgence alimentaire sont certes pertinentes, mais elles sont loin d'être suffisantes pour garantir à tous un accès équitable et durable aux aliments et nutriments dont ils ont besoin.

La réduction de la sous-alimentation et de la malnutrition passera par un accroissement significatif du pouvoir d'achat des ménages, l'observance des droits de chaque composante du ménage et de la société, une redistribution des richesses engendrées par la croissance économique, et sans doute d'une maîtrise de la croissance démographique.

Malheureusement, l'approche trop sectorielle de ciblage des zones d'interventions et des ménages à accompagner et le « saupoudrage » des investissements ne sont pas toujours de nature à impulser des changements significatifs durables.

A cet effet, l'expérience des Communes de Convergence (initiée par le HC3N, les organismes du système des Nations Unies et autres partenaires) pour une synergie et une complémentarité des actions est à encourager et à mettre à l'échelle (après en avoir tiré des leçons).

6. De la prise en charge des ménages et enfants en situation d'urgence alimentaire

Le Niger accorde une place importante dans le « sauvetage des vies » en situation de sous-alimentation sévère ou de malnutrition aggravée. Mais, la récurrence des phénomènes conduisant à la fragilisation des ménages, leur étendue et leur incidence font que le pays sur ses seules ressources ne peut subvenir aux besoins alimentaires des personnes les plus vulnérables.

Ainsi, chaque année, le pays bénéficie d'une importante contribution des partenaires et de la communauté internationale pour faire face aux exigences de protection sociale. Toutefois, il est à se poser la question sur la durabilité de ces mécanismes de soutien avec la rareté des ressources et l'augmentation possible du nombre absolu de personnes à secourir.

Aussi, faudrait-il envisager de réfléchir sur des mécanismes additionnels de solidarité nationale, le renforcement du rôle des collectivités (autrement dit, la décentralisation des mécanismes de soutien) et la participation du secteur privé (à travers un système assurantiel). Sur ce dernier aspect, il s'agira de poursuivre l'expérience de l'African Risk Assessment et de mettre en place une assurance agricole qui pourrait compenser certaines formes de pertes de récolte.

7. De l'accroissement de la disponibilité des produits alimentaires

Jusqu'à présent, l'accroissement des productions agricoles et animales a été assuré par les systèmes de production extensifs consommateurs d'espace. Le taux de progression des superficies cultivées suit à peu près la croissance démographique. Le pays s'approche progressivement de la saturation des terres cultivables et des espaces pastoraux. Les preuves sont une extension des superficies vers des zones marginales de culture pluviale (plateaux et zones pastorales) et des éleveurs transhumants à pénétrer plus en profondeur dans les pays d'accueil ?

Aussi, pour s'assurer de l'accroissement et de la durabilité de l'offre en denrées alimentaires produites locales, il ne semble y avoir d'autres choix que de passer à des systèmes intensifs ou tout au moins semi-intensifs.

Aussi, l'Etat devrait-il envisager de créer les conditions pour une mise à l'échelle des meilleures pratiques d'intensification des systèmes agricoles (y compris par l'irrigation) d'élevage fermier dans les zones péri-urbaines, les villages et même dans la zone pastorale. Sans soutiens à la production et aux producteurs, les changements seront longs à venir. Entre autres mesures, il s'agit de dynamiser la recherche agronomique, de mettre en place des incitatifs attractifs pour encourager l'investissement agricole, de soutenir les prix au producteur, de créer les conditions pour l'émergence d'un secteur secondaire agricole performant, d'accroître et mieux gérer les différentes formes de subvention déjà existantes et sans doute d'œuvrer pour une gouvernance plus responsable et plus équitable du secteur.

Par ailleurs, une attention particulière est aussi à accorder au développement du secteur secondaire pour l'agriculture et l'agroalimentaire pour booster la disponibilité. Cela implique de rompre le cercle vicieux d'une offre en matière première trop faible pour encourager l'agro-industrie et d'une demande industrielle trop faible pour stimuler la productivité et la

production. En cela, des incitatifs doivent être pensés et implantés en tenant compte des leçons être tirées des initiatives de productions agroindustrielles de la première décennie de l'indépendance.

photos de la JMA 2018



DOCUMENTATION CONSULTÉE

Année	Titre
Banque Mondiale (2014)	Propos d'hommes et de femmes au sujet des normes sociales au Niger
Banque Mondiale (2013)	Évaluation des risques du secteur agricole au Niger: De la réaction aux crises à la gestion des risques à Long Terme
Burkina Faso (2016)	BURKINA FASO- Revue stratégique « faim zéro » au Burkina Faso. Etat des lieux de la situation alimentaire et nutritionnelle
CILSS (2004)	Normes e consommation des principaux produits alimentaires dans les pays du CILSS
Danda Mahamadou (2017)	Lien Sécurité et migration – Développement de la région du Sahel : une vue du Niger, Conférence internationale IAI, FEEP, Décembre 2017, Addis-Abeba (Ethiopie).
DS / MAG/EL	Rapport National de synthèse – évaluation des résultats de campagne hivernage – 2012, 2013, 2015, 2016
FAO (2017)	La FAO et les ODD : des indicateurs de mesure pour suivre la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030
ABOUBACAR Djibrillou (2017)	Revue des filières bétail-viande et lait et des politiques qui influencent au Niger - FAO
HC3N (2012)	Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de développement agricole durable
HC3N (2015)	Priorités Résilience-Pays (PRP)
HC3N (2015)	Approche commun de convergence – note de cadrage
NIGER/INS 2015	- Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des OMD-1990-2015
HC3N (2016)	HC3N- Plan d'action/2016-2020
HC3N -2016 (Sept)	Rapport Bilan/2011-2015
HC3N 2016 (Sept)	-Revue des dépenses publiques/2011-2015
HC3N 2017 (Août)	-Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle –FISAN-
HC3N (2013)	BM-Plan d'action pour la gestion des risques agricoles au Niger (PAGRA) 2014-2023
HC3N (2017)	Système National de conseil agricole (SNCA
INRAN CNRA/PPAAO (2016)	NIGER-Stratégie de Recherche - Formation - Innovation pour l'Agriculture sur le moyen et long terme au Niger (.
INS	Population du Niger : projection démographique 2012 A 2035
INS (2011)	: Profil de pauvreté 2011
INS (2014)	: Profil, déterminants et tendances de la pauvreté au Niger de 2005 à 2014. Profil de Pauvreté 2014
INS Niger (2015)	Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement 1990-2015
INS (2016)	Enquête Nutrition
INS	EVIAM
INS (2016)	Tableau de bord Social – Edition 2016
INS-SAP (2016)	Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages du Niger (décembre 2015 – janvier 2016). Mars 2016
INS (2017)	Métadonnées des indicateurs de mesure de mesure des cibles – priorités des objectifs de développement durable à l'horizon 2030
INS-NIGER, UNDP 2017 (Décembre)	Situation de référence des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Niger
INS (2018)	Enquête Démographique et de Santé du Niger EDSN-V 2017-Résultats Préliminaires
Mauritanie (2017)	MAURITANIE-Revue Stratégique de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition pour l'atteinte de l'objectif : « faim zéro » à l'horizon 2030
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (2016)	Politique Agricole
Ministère de l'Environnement et du développement durable 2005 (Juin)	ME/DD-Cadre National de Biosécurité
Ministère de l'Environnement et du développement durable 2007 (Mars)	ME/DD-Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture

Ministère de l'Environnement et du développement durable 2014 (Nov)	ME/DD-Plan d'Investissement du Cadre stratégique de la GDT (CS/GDT)
Ministère de l'Environnement et du développement durable 2011 (Nov)	ME/DD-Plan d'action de l'Initiative Grande Muraille Verte
Ministère de la Jeunesse et des Sports. 2015.	<i>Politique nationale de la jeunesse Niger.</i>
Moise Ballo, Jean-Martin Bauer (2013)	he Economics of Early Response and Resilience in Niger– PAM
Ministère de l'Environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable (2014)	Cadre stratégique de la gestion durable des terres (CS-GDT) au Niger et son plan d'investissement 2015 - 2029
Ministère de l'Environnement et du développement durable (2014)	ME/DD-Cadre stratégique de la GDT (CS/GDT)
Ministère de l'Environnement et du développement durable 2011 (Nov)	ME/DD- Stratégie de l'Initiative Grande Muraille Verte
Ministère de l'Environnement et du développement durable 2013	ME/DD- Stratégie sur l'agroforesterie
NATIONS UNIES 2014 (Oct)	La nutrition et les Objectifs de Développement Durable de l'après-2015– Standing Committee on Nutrition. Note Technique -
NATIONS UNIES 2016	Liste finale des indicateurs proposés pour les Objectifs de Développement Durable - E/CN.3/2016/2/Rev.1
Niger (2016)	Le Niger en 2035 Un pays et un peuple prospère Tome - I Stratégie de développement durable et croissance inclusive (SDDCI) (Tomes I &2)
Niger (2016)	Stratégie Nationale d'Achats Locaux d'Aliments auprès des Petits Producteurs (SNALAPP)
République du Niger (2016)	POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE NUTRITIONNELLE AU NIGER (2016-2025)
Niger (2017)	Niger PDES 2017-2021
NIGER-BM 2017 (Jan)	-Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC)/2017-2022
NIGER-USA-2016 (Oct)	Programme Compact-2018-2022
NIGER/MPPFPE (2011)	Politique Nationale de Protection Sociale
Nigeria (2016)	NIGERIA-Synthesis Report of the Nigeria Zero Hunger Strategic Review
PAM 2017 (juin)	Programme pays Cameroun 2018-2020
PAM (2015)	Politique du PAM en matière de gestion globale des risques
PAM)-2013 (Mai)	The Economics of Early Response and Resilience in Niger
PAM (2017)	Analyse intégrée du Contexte – cas du Niger
PAM (2018)	Analyse intégrée du Contexte – Niger
Reach (2014)	
Sénégal (2017)	Revue Stratégique Nationale pour l'Éradication totale de la Faim (ODD2)
UNICEF/WHO/World 2015	Bank Joint Child Malnutrition Estimates, September 2015 edition
UNS. 2014	La nutrition et les Objectifs de Développement Durable de l'après-2015, note technique octobre
WHO, (2014)	Joint Child Malnutrition Estimates, 2014; United Nations Children's Fund, World Health Organization, The World Bank. UNICEF WHO-World Bank 2014
RCPA.2016	Maps & Facts : les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires n°2, novembre 2016 - www.food-security.net
Union Européenne (2011)	UE-Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)-Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel